

N° 109 - 25 Décembre 1932.

1 fr.

Tous les Dimanches

POLICE MAGAZINE



SOUVENIRS DE FRESNES

Dans ce numéro, pages 6 et 7, lire la suite de notre récit sensationnel, « Sous la Cagoule, Souvenirs de Fresnes », par JEANNE HUMBERT. *Ci-dessus*, une détenue travaillant dans sa cellule. (H. M.)

I-K-8



Le capitaine Hill, poursuivi par les agents de la Tchèque, s'est transformé en homme du peuple pour échapper à ceux qui le recherchent. Sa barbe — une belle barbe rouge qui, raconte-t-il, fit son désespoir — suffit à le rendre méconnaissable.

INTELLIGENCE SERVICE. Il n'est guère de pays au monde où ces deux mots ne jettent dans une profonde rêverie les hommes épris d'aventures. Que de drames secrets, que d'intrigues insoupçonnées tiennent dans ces quelques syllabes ! Parfois, à l'occasion d'un événement mondial ou d'un singulier fait-divers, un coin du voile qui dérobe à toutes les curiosités le service anglais d'espionnage s'écarte légèrement.

Mais les révélations faites au public sur ce sujet ne vont jamais bien loin. Le halo un instant dissipé se reforme rapidement autour de ces personnalités quasi légendaires. Pourtant, quels romans passionnants doivent composer les existences de ces agents secrets que la Grande Bretagne essaime sur les deux hémisphères et dont elle anime et surveille tous les complots du fond de son île ! Comme on aimerait les suivre de continent en continent, de ville en ville, voir comment ils s'acquittent de leurs missions délicates ou périlleuses, comment ils vivent, invisibles et partout présents, dans les coulisses de l'histoire. C'est, grâce au capitaine George Hill, ce genre d'émotion, si rare, que vont connaître les lecteurs de *Police-Magazine*.

Ancien officier aviateur, fils d'un négociant britannique établi depuis de longues années à Pétrograd et, par suite, parlant aussi bien le russe que sa langue maternelle, le capitaine George Hill, — n° matricule I-K-8 — avait été, en 1917, affecté à l'espionnage en Russie par le service secret de Londres. Dans cet immense empire que la révolution guette, qui vacille déjà sur ses bases, le capitaine Hill mène une triple vie : il est espion, soldat, diplomate. Toute cette histoire grouillante de vie, le capitaine Hill le brosse avec vigueur dans ses mémoires, dont la traduction française paraîtra prochainement en librairie.

Nous avons détaché de cet ouvrage quelques-uns des chapitres les plus dramatiques, ceux où le capitaine Hill, obligé de se cacher dans un pays dont la police le recherche, dépiste les agents de la Tchèque et échappe à maints dangers.

MÉTAMORPHOSE D'UN CAPITAINE ANGLAIS

Il n'était pas encore trop tard pour ne pas laisser s'ouvrir cette porte.

Je pris le temps de réfléchir une dernière fois ; c'est que, de la seconde où j'allais mettre le doigt sur le bouton de la sonnette, tout mon avenir allait dépendre. C'était peut-être, ici, la mort qui m'accueillait.

— Dans un instant, me dis-je, je vais être un espion, un hors-la-loi qui, s'il est pris, n'aura droit à aucune pitié. Un jugement sommaire m'attend, et le poteau d'exécution. Comme il y a toutes les chances pour qu'on me pince un jour ou l'autre, il est certain que je suis un idiot. Je viens de quitter mon uniforme, mon poste d'hon-

nête soldat. Qui m'en voudrait d'aller reprendre ma tunique galonnée et, pendant que je le peux encore, de quitter ce Moscou où des sbires me recherchent ?

J'étais en effet sous le coup d'un mandat d'amener. Je venais, en toute hâte, d'abandonner ma chambre et, par des voies détournées, de gagner la maison de la Tverskaïa Ulitza, la Bond Street de Moscou, où l'un de mes agents m'avait préparé un refuge. En disant adieu à tout ce que je laissais, j'avais eu une violente attaque de nerfs, et maintenant, en civil, n'ayant même pas pris mon revolver pour ne pas être tenté de m'en servir inutilement, j'hésitais devant ma future retraite. Soudain, je claquais les talons et, me mettant au garde à vous :

— Eh bien, soit, me dis-je ! Mon devoir me commande d'y aller, je dois répondre présent. C'est tout à fait comme si je grimpais sur le parapet de la tranchée ; rien de plus naturel. C'est donc décidé : je fais l'idiot.

A mon coup de sonnette, une femme apparut. En kimono, assez élégamment attifée, elle paraissait une petite bourgeoise coquette. L'agent qui m'avait indiqué cette adresse, un ancien officier de la cavalerie du tsar, m'avait dit quelle était la logeuse chez laquelle allait s'installer notre quartier général d'espionnage ; la femme d'un de ses anciens collègues de l'armée, tué au front l'année précédente, avait dû, pour vivre, se résoudre à tirer parti de ses charmes ; inscrite au commissariat du district, elle recevait une nombreuse clientèle masculine, et nos allées et venues ne pourraient, en ce lieu, éveiller les soupçons des autorités

A droite : Voici le passeport que le gouverneur militaire de Moscou, le général Mourdloff, avait accordé au capitaine Hill au début de son séjour en Russie.



Une vue générale du Kremlin.



soviétiques. J'avais déjà remarqué que le concierge avait, à mon passage, cligné drôlement de l'œil vers une commère debout près de lui ; certes le brave homme était loin de se douter que je venais rendre visite à M^{me} Z... dans un tout autre but que de sacrifier à l'amour. Bref, c'était là le refuge idéal.

Au regard que me lança la femme, je répondis seulement par un nom murmuré :

— M. Bergmann.

— Ah oui, parfaitement, dit ma nouvelle hôtesse sans la moindre apparence de trouble. Et, m'ayant fait entrer, elle m'indiqua une porte à l'extrémité du couloir ; puis, sans se donner la peine de me conduire, elle rentra dans sa chambre.

La demeure de M. Bergmann n'était pas luxueuse. C'était une toute petite pièce, que remplissaient presque la table et le lit. Mais il y avait un téléphone, et je m'en servis immédiatement pour prévenir le chef de mon service du courrier que je m'étais installé sans encombre dans mon appartement secret :

— Cherchez sous le lit, articula-t-il prudemment à l'autre bout du fil.

Je lui obéis aussitôt et retirai une mallette qui contenait des habits à ma taille. J'allais pou-

РОССИЙСКАЯ
Федеративная Советская
РЕСПУБЛИКА.

МОСКОВСКИЙ
Областной Комиссариатъ
по Военнымъ дѣламъ.

5-го Авгѣля 1918 г.
№ 5769а

г. МОСКВА,
Пр. Мясницкая, 7.

Телефоны: 2-53-14 и 4-48-45.

Дано оіе Капитану Х.И.Л.Б. въ томъ
что онъ есть дѣйствительно Натальяемъ "Англо-
Канадской Транспортной" мисіи.

Божьмъ властемъ и организаціямъ Комисса-
ріатъ предлагаетъ оказывать Капитану Хилль
полное содѣлствіе.

Секретарь *Н. Шуровский*

voir, en un tournemain, me transformer en un petit bourgeois russe, inoffensif d'apparence; je déplaçai en effet trois chemises bleues se boutonnant sur l'épaule, des caleçons, des chaussettes paysannes telles qu'on en vendait sur les marchés des quartiers populaires, une paire de pantalons noirs; au fond gisaient piteusement des bottes d'occasion, probablement éculées, et une casquette plate dont la bordure de cuir, noirâtre, grasseuse, et le drap déteint attestait les longs services. J'hésitai un instant à m'affubler de cette tenue, mais je n'allais pas reculer, maintenant, devant ce minime sacrifice et, surmontant ma répugnance, je m'habillai hâtivement. Quelques minutes après, entassé dans le poêle, mon complet anglais flambait. Le capitaine Hill avait vécu.

Il ne me restait plus, pour achever la métamorphose, qu'à posséder un état civil complet. Le chef de mes courriers ne tarda pas à me l'apporter. Nous avions, quelques semaines auparavant, en prévision des moments difficiles dont le cours des événements politiques annonçait la venue prochaine, préparé un passeport au nom de George Bergmann et dont le signalement correspondait exactement au mien; pour lui donner l'apparence de l'authenticité la plus parfaite, nous l'avions même fait essayer par un volontaire sur le parcours Moscou-Pétrograd; ainsi les timbres récents et les visas de la Tcheka lui donnaient un air sans reproche qui allait me permettre de circuler hardiment dans la ville, au nez des agents lancés à mes trousses. J'avais choisi moi-même mon nouveau nom en traduisant Hill en allemand, ce qui donnait Berg, et en ajoutant la terminaison la plus germanique qui puisse être. Pour empêcher d'avance toute vérification, toute enquête, j'avais pris le soin de me faire naître dans les provinces baltes; en effet, bien que ma connaissance du russe fût très étendue, il m'arrivait parfois de commettre une erreur et, de plus, les provinces baltes étant occupées par l'armée allemande, il était impossible de démentir la date et le lieu de ma naissance supposée. Pour toutes ces raisons, j'étais parfaitement tranquille et je peux dire que mon nouvel état civil me gênait moins que mes nouveaux vêtements. Ah, ceux-là! quels ennuis ils pouvaient me causer! J'étais si peu accoutumé à ce genre de costume que tous mes gestes en devenaient gauches; par-dessus mon accoutrement, j'avais enfilé, voulant sortir, un imperméable bon marché un peu juste aux entournures qui achevait de faire de M. Bergmann le plus ridicule bonhomme qu'on pût imaginer.

— Si je suis ici arrêté, pensai-je, ce sont mes habits qui m'auront dénoncé.

Cependant j'avais le plus urgent besoin de me rendre dans une autre partie de la ville, car, si je comptais recevoir ici mes agents grâce à la complaisante profession de ma propriétaire, j'avais décidé d'habiter ailleurs, tout près de mes auxiliaires les plus directs, et j'avais fait choix d'une maison située dans le district de Zamotskaretché, le quartier le plus pauvre de la capitale rouge, sur la rive de la Moskowa. Il faut que je dise tout de suite que mes auxiliaires étaient des femmes; depuis longtemps j'avais pour secrétaire une jeune fille très dévouée, Evelyn; au moment où les circonstances me réduisirent à une activité secrète, Evelyn avait refusé de me quitter et même, devenue espionne avec moi, elle avait recruté deux nouvelles collaboratrices, deux jeunes Anglaises élevées en Russie, Annie et Sally. Enfin, pour distribuer les messages que je voulais faire parvenir à mes agents, il me fallait une personne sûre et non compromettante; notre choix s'était porté sur une orpheline russe de dix-sept ans, qui répondait au curieux prénom de Vi.

Mon petit soviét d'espionnes avait pris aussitôt possession des locaux où nous allions abriter notre existence menacée; jusqu'ici le capitaine Hill n'avait pas mis les pieds là-bas. Aujourd'hui M. Bergmann devait aller s'installer dans son domaine.

— Vous êtes le nouveau locataire? Bien, entrez.

La jeune fille qui m'avait croisé sur le pas de la porte se moucha bruyamment dans ses doigts et, pour s'excuser, me dit d'une voix traînante:

— J'ai attrapé un sale rhume.

C'était une toute jeune femme, assez frêle, qui cependant semblait porter sans fatigue deux seaux d'eau fort lourds. Elle avait les jambes nues bien qu'il fit très froid et, de temps à autre, les seaux éclaboussaient ses mollets rouges. Ses mains étaient gonflées, ses ongles répugnants de crasse; une natte mal tressée de cheveux qui avaient dû être d'un blond très clair, mais que la poussière avait foncée, lui pendait dans le dos. Une vieille blouse élimée et un tablier bleu de cuisinière la couvraient mal contre la bise. Je me sentis aussitôt envahi par une grande tristesse, puis, immédiatement après, saisi d'une violente envie de rire que j'eus quelque peine à réprimer; le spectacle, en effet, était lamentable et burlesque à la fois, car ce souillon n'était autre que Sally, notre délicate Evelyn, dont les mains étaient naguère si transparentes qu'on avait presque peur de les serrer.

Je passai devant la singulière servante et entrai dans une sombre cuisine où le bruit de mes pas attira aussitôt toute la troupe de mes jeunes espionnes. On me poussa dans une pièce plus claire, au centre de laquelle, sur une grande table, s'étaient étalées des étoffes; des vêtements ébauchés ou à demi terminés pendaient au long des murs; on marchait sur des bouts de tissus et, dès que j'eus fait quelques pas, le bas de mes pantalons fut constellé de bouts de fils:

— Pour justifier de nos ressources, m'expliqua Evelyn, nous avons ouvert un atelier de couture. Et de plus extraordinaire, c'est que nous avons déjà quelques clientes!

J'examinai non sans amusement mes interlocutrices. Toutes avaient réussi à imiter si parfaitement le costume et l'allure des personnages qu'elles voulaient représenter qu'on n'eût jamais pu soupçonner leur identité. Je leur en fis compliment.

— Ah! dit Sally, c'est que nous prenons notre nouveau rôle tout à fait au sérieux. Pour bien nous accoutumer à lui et ne pas risquer de commettre une erreur fatale, nous jouons même ici la comédie complète. Ainsi, moi qui suis la bonne, je prends seule mes repas à la cuisine et je couche sur le poêle.

Elle me montra en effet l'énorme fourneau de faïence sur lequel, le soir, comme font les paysans, elle étendait son matelas dès que les cendres commençaient de s'éteindre:

— C'est ainsi, conclut-elle en riant, qu'on prend de bonnes habitudes.

Et elle ajouta:

— Faites ainsi, monsieur Bergmann, et vous vous en trouverez bien. Soit dit sans vexer le ci-devant capitaine Hill, il y a quelques retouches à faire pour achever votre personnage. Je vous ai vu arriver tout à l'heure d'assez loin; et bien, vous n'y êtes pas encore parfaitement; vous marchez raide comme un véritable officier anglais. Marchez peuple, mon ami, marchez peuple!

La remarque était juste et je promis d'en tenir compte. Puis je visitai la maison, une petite construction blanche et nue, pareille à toutes celles d'alentour; sans étage, elle se composait, outre la cuisine et la salle à manger transformée en atelier

de couturière, d'une chambre pour les jeunes filles et d'une autre, très exigüe, pour moi-même. Une entrée sans fenêtre donnait sur la rue; la porte de la cuisine ouvrait sur une cour intérieure commune. Cette double issue faisait pour nous tout le prix de cette bâtisse misérable; en cas de danger, notre fuite était presque assurée:

— Ma présence ici ne fera pas jaser, demandai-je avec inquiétude.

— Pas le moins du monde, m'assura Evelyn. Sally, qui est l'intime amie de toutes les cuisinières de la cour, a raconté que nos travaux de couture ne suffiraient plus à nous faire vivre et que nous devions prendre un locataire. Quant au dvornik, comme les Russes appellent le concierge, il est prévenu; demain je lui donnerai votre passeport, qu'il portera au commissariat, et il avisera le soviét de la maison qui vous délivrera votre carte de vivres.

— Il reste une difficulté. Si je ne veux pas risquer d'être reconnu, il faut que je laisse pousser ma barbe.

— Eh bien, vous la laisserez pousser! Nous dirons au dvornik que vous avez une crise de paludisme.

Ces dispositions prises, il restait à parfaire l'organisation intérieure afin que vous ne fussions pas à la merci d'une descente de police toujours possible. Il fallait d'abord songer au principal, et le principal, pour un espion, c'est le code secret. Je trouvai rapidement la place de cet instrument de travail particulièrement précieux. Evelyn, qui était une femme de ressource, avait réussi à apporter, cachée dans un panier de linge, une machine à écrire; je plaçai la machine sur la table de ma chambre et posai à côté d'elle son couvercle renversé. C'est dans ce couvercle que resterait en permanence le petit dictionnaire de poche contenant le code; je le flanquai d'une grosse bouteille d'essence et d'une boîte d'allumettes. La maison était-elle envahie, un minimum de temps et de gestes suffisaient pour arroser d'essence le document compromettant et pour le faire flamber en quelques secondes. Enfin, pour atténuer le cliquetis de la machine à écrire qui, sortant d'un atelier de couture, aurait pu attirer l'attention de voisins soupçonneux, je fis calfeutrer d'épais rideaux les portes et les fenêtres de ma chambre. Mon terrier était prêt.

Le soir même, un journal m'apprenait que j'avais eu raison de me replier brusquement sur mes quartiers secrets. Deux hommes avaient été arrêtés au moment où ils se rendaient à Mourmansk, lieu prévu pour le débarquement du corps expéditionnaire anglais; c'étaient deux de mes agents. Les malheureux avaient été passés immédiatement par les armes. A Arkangel également, un troisième de mes courriers avait été trahi, lors de la fouille opérée par la police locale, par le léger bruit qu'avaient émis, au contact brutal d'une main, les feuillets dactylographiés cousus sous la doublure de sa veste. Nous nous regardâmes avec inquiétude, n'allions-nous plus pouvoir communiquer avec les autorités anglaises?

— Il y a un moyen, décréta Evelyn après quelques instants de réflexion. Le papier est dangereux, nous écrirons sur de la toile. Notre métier nous permet de nous procurer sans risques toute la matière première nécessaire et nous allons nous improviser couturières pour hommes; de cette façon nous pourrions entrer et sortir ici autant de vestons que nous voudrions et glisser à l'intérieur les messages qu'il vous faudra envoyer.

Le soir même, une belle pancarte s'éta- lait sur la porte de la rue: « On répare les costumes d'hommes. »

Quelques jours plus tard on aurait pu voir rentrer à heures fixes dans la maison

des couturières un homme passablement hirsute et remarquable par la couleur de sa barbe. C'était, cette barbe, un véritable buisson d'épines rouges, du rouge le plus vif et qui contrastait étrangement avec les cheveux, d'un brun foncé. Les mains de ce ridicule personnage, ne voulant sans doute pas demeurer en reste avec la tête, se paraient d'une délicate teinte jaune, traces indélébiles des solutions de révélateur et d'hyposulfite que maniait toute la journée leur propriétaire, employé dans un studio de cinéma à la tâche délicate de développer les films. Ce bonhomme voyant n'était autre que moi-même et, cette fois, nul n'était capable de me reconnaître. Moi-même, quand je passais devant une glace, je ne pouvais retenir un petit sursaut d'étonnement!

Cependant, pendant mes premières sorties, je ne me promenais pas sans crainte dans la ville que j'avais si peu de temps auparavant et si fréquemment traversée en un brillant uniforme. Parfois je ne pouvais me retenir de me retourner brusquement, comme si je m'étais senti suivi. Cette impression désagréable me rappelait les débuts de mon séjour en Russie. A cette époque, pour mieux connaître nos ennemis, je m'étais fait présenter à une dame B..., qui tenait un salon germanophile. Malheureusement, mes desseins avaient été découverts; je m'en aperçus une nuit que, regagnant l'hôtel Bristol où logeait la mission interalliée, je traversais un dédale de ruelles mal éclairées et désertes. Comme je me trouvais dans la plus obscure de ces ruelles, un homme qui marchait derrière moi se rapprocha brusquement. Heureusement j'avais avec moi ma canne, une canne spécialement fabriquée pour moi à Londres, et, au moment où cet individu à mine patibulaire allait me rejoindre, je fis volte-face. Sans hésiter il se précipita sur moi et saisit à pleine main mon jonc. C'était l'instant que j'attendais. D'une brusque secousse je tirai en arrière la poignée et dégageai une épée fine dissimulée dans le bois; puis je me lançai, pointe en avant, sur mon adversaire. Surpris par la rapidité de mon attaque, le malheureux n'avait pas eu le temps de l'esquiver; il reçut en plein ventre ma lame et, transpercé de part en part, s'abattit en gémissant. C'était la première fois que je tuais un homme face à face; une grande pitié m'envahit, ainsi qu'un indéfinissable étonnement. Héberté par l'idée qu'en une seconde, j'étais devenu un meurtrier, je restai là un assez long moment, les yeux rivés sur ma victime qui se tordait de douleur sur le sol. Enfin je repris mes sens, j'enlevai ma canne de la main défaillante du blessé, arrachai mon épée de sa chair pantelante, en détournant mon regard pour ne pas voir le sang que j'avais versé, puis, rapidement, je regagnai l'hôtel. Je me rappellerai toujours l'avidité avec laquelle je contemplai mon arme; mais je fus stupéfait et vaguement déçu en constatant combien elle avait l'air peu terrible: sur une longueur de quarante centimètres achevait de se dessiner un filet de sang très mince cependant que la pointe était marquée d'une tache noire. C'étaient là toutes les traces qu'avait laissées la vie d'un homme!

Aujourd'hui je n'avais même pas la possibilité de me défendre; ma canne elle-même, je l'avais abandonnée en quittant précipitamment ma chambre. La ruse seule était devenue mon arme et je vivais en homme traqué, redoutant tellement d'être arrêté par les policiers lancés à ma recherche que je n'osais plus rentrer à la maison, si je n'avais vu, négligemment posé derrière la fenêtre, un journal qui me servait de signal. J'étais devenu un espion!

(A suivre.)

CAPITAINE HILL.

Une tournée d'encaisseur à Chicago

On se rappelle le krach retentissant du banquier américain Insull et sa fuite en Europe, où il fut d'ailleurs arrêté. Le banquier Samuel Insull, qui vivait dans la crainte constante des « kidnapers » (spécialistes de l'enlèvement) et des gangsters, s'était fait construire, pour ses déplacements, une auto blindée. Ce n'était peut-être pas très agréable pour regarder le paysage, mais c'était sans doute une précaution utile.

La voiture, abandonnée par ce financier lors de sa fuite, a été acquise, dans la vente qui suivit légalement la faillite, par le syndicat des laitiers de Chicago.

Ici, une parenthèse. On sait que les gangsters de Chicago (il en est plus que jamais), prévoyant la prochaine abolition du régime sec, ont décidé de reporter sur le lait, aliment de première nécessité, l'espèce de trust qu'ils exerçaient sur l'alcool de contrebande. C'est dire que leur coupable industrie ne s'arrêterait pas, faute de munitions, avec la mort de la loi Volstead.

Dans ce but, par l'intermédiaire d'un de leurs chefs, ils ont offert une somme énorme au syndicat des laitiers, qui tremble de peur, mais a eu cependant le courage de refuser.

Seulement, depuis ce temps, craignant les représailles des hors-la-loi chicagoans, les membres de l'Union des chauffeurs de voitures laitières ont installé leur trésorier, Mr. Steve Summer, dans la voiture blindée de l'ex-magnat Insull. Ainsi, cet honorable employé peut-il, dans une relative sécurité, faire ses tournées d'encaissement jusqu'au milieu des quartiers excentriques ou en banlieue.

Notre photo montre Mr. Summer, dans la voiture où il passe ses journées, en train d'accueillir un débiteur. Ce n'est peut-être pas cordial, mais voici où on en est arrivé en Amérique...



UNE ESCROQUERIE AU MARIAGE

Les idées les plus simples sont les plus ingénieuses, en matière d'escroquerie. Depuis plusieurs mois, une Mrs. Bulle Nelson se faisait des revenus très confortables à Chicago, grâce au petit stratagème suivant:

Elle relevait dans le Bottin des villes — elle choisissait les villes plus éloignées, vous verrez pourquoi — les noms des célibataires qu'elle pouvait y découvrir. Elle leur écrivait ceci:

Je suis une veuve de vingt-trois ans. Je désire me remarier. Voici ma photographie. Voulez-vous de moi?... Je suis prête à aller vous rejoindre, mais... je n'ai pas l'argent nécessaire pour le voyage.

La vanité masculine est tellement incommensurable, que les hommes ne s'arrêtaient pas un instant à se demander comment cette jeune et jolie veuve était entrée en possession de leur adresse, ni pourquoi elle les avait particulièrement choisis, sans même connaître leur apparence physique. Ils répondirent par retour du courrier: « Comment donc! Venez!... » et envoyaient un mandat-poste. Le voyage étant long, la somme était toujours assez rondelette.

Mrs. Nelson — qui n'est nullement veuve, et possède, par-dessus le marché, deux petits enfants — passait au suivant après avoir touché son mandat.

Les sommes reçues variaient, à chaque fois, entre 25 et 200 dollars.

Les hommes ne portaient jamais plainte. C'est une employée de la poste qui, mise en éveil par les mandats constamment encaissés par cette jeune femme, qui attira l'attention de la police.

Encore un drame de la jalousie féminine!

Escrocs à la recommandation

Monsieur, je viens de la part de M. N... — Monsieur N... de l'Académie française ?

— Oui, monsieur... Je suis son neveu... L'homme a murmuré ces mots tout bas, avec humilité, presque avec honte. Il a baissé la tête. Et l'on devine combien il souffre de sa malheureuse condition. Sa mise est modeste, ses vêtements sont propres et usés. Sa barbe a quarante-huit heures d'avance sur le fer du coiffeur. Il ne demande rien, qu'une place. On devine qu'il a eu des torts dans la vie, des fautes peut-être. La lettre qu'il tend est écrite à l'en-tête d'une grande revue académique, à laquelle collaborent des Immortels. Elle présente le neveu en quelques lignes un peu sèches, assez distantes. Un jeune parent, actuellement sans ressources et désireux d'obtenir un emploi. L'Académicien n'est pas des plus illustres. Il faut quelque réflexion pour se rappeler son nom. Mais la réflexion, précisément, fait jaillir ce souvenir de l'Académie française. Il n'y a pas de place. Mais il y a un subside pour le solliciteur. Il remercie. Il salue. Il s'en va.

C'est un escroc. Il n'est pas neveu d'académicien.

La lettre est fautive. Il frappera, cette missive à la main, à trente portes dans sa journée. L'expérience enseigne que de neuf heures du matin à sept heures du soir le « neveu de l'académicien » fait ses trente visites. Dix sont utiles, en moyenne, à cent francs chaque. Calculez : mille francs par jour.

Mais le métier exige des qualités, et, pour tout dire, une connaissance professionnelle fort étendue.

D'abord, il faut connaître l'écriture de l'académicien et savoir l'imiter. Il faut aussi connaître ses relations. L'écriture des gens célèbres se trouve et se retrouve encore dans une brochure de publicité qui contenait de notoires attestations. On ne saura jamais combien cette innocente brochure a pu servir aux faussaires.

Les directeurs de journaux sont tout naturellement désignés pour recevoir la visite du parent académique, et aussi les financiers.

Le solliciteur excessif sait ne pas mettre d'excès dans sa sollicitation. La lettre n'est pas chaleureuse. Elle n'insiste pas. Elle prend ainsi, par sa modération, l'apparence de la vérité.

L'homme ne paraît pas misérable. Il reste évident qu'il n'est pas riche. Mais il ne le dit pas. Son allure exprime sa détresse, bien plus sûrement que tous les mots qu'il pourrait dire.

Mais quoi ! pense-t-on, le sollicite va sauter sur son téléphone et vérifier les affirmations du quémendeur.

Le croirait-on. Le quémendeur ne saute jamais sur son téléphone. Pourquoi ? Il est persuadé par la mise en scène, savamment présentée, de la réalité de la lettre et de la parenté. Et puis, oserait-il, devant l'intéressé lui-même, demander une confirmation qui le conduirait à la confusion ?

L'homme, d'ailleurs, demande une place et non une aumône. S'il lui arrive de faire cependant quelque démarche audacieuse et propre à provoquer le soupçon, il prend le soin de s'assurer de l'absence de leur signataire au jour ou à l'heure de sa présentation.

Cette industrie a un nom. Elle s'appelle l'« escroquerie à la recommandation ».

Il y a, dans Paris, une bonne douzaine d'industriels escrocs qui gagnent ainsi leur billet de mille par jour.

Le comble de la fausse recommandation.

Gérard V... comparait devant le tribunal correctionnel de Troyes. C'était un homme d'une trentaine d'années, portant une barbe sage et qui mettait dans tous ses propos un accent naturel de sincérité.

Il avait commis une escroquerie à la recommandation. Quelques jours avant l'audience, le président du tribunal reçut une lettre éplorée du médecin d'un lieu voisin implorant la pitié pour son malheureux frère, étudiant dévoyé et désespéré d'une honnête famille. Le matin même du jour où se jugeait l'affaire, le substitut du procureur de la République reçut la même missive, à cela près qu'elle faisait allusion à un ami commun, éminente notoriété provinciale. L'ami, consulté aussitôt, confirma que le médecin avait effectivement un frère dont il était sans nouvelles. L'avocat, enfin, avait reçu lui-même une missive signée du nom du même docteur, le rassurant sur le règlement de ses honoraires. Bien que le délinquant eût déjà un « passé », le tribunal fit preuve d'indulgence et ne lui infligea qu'une simple amende.

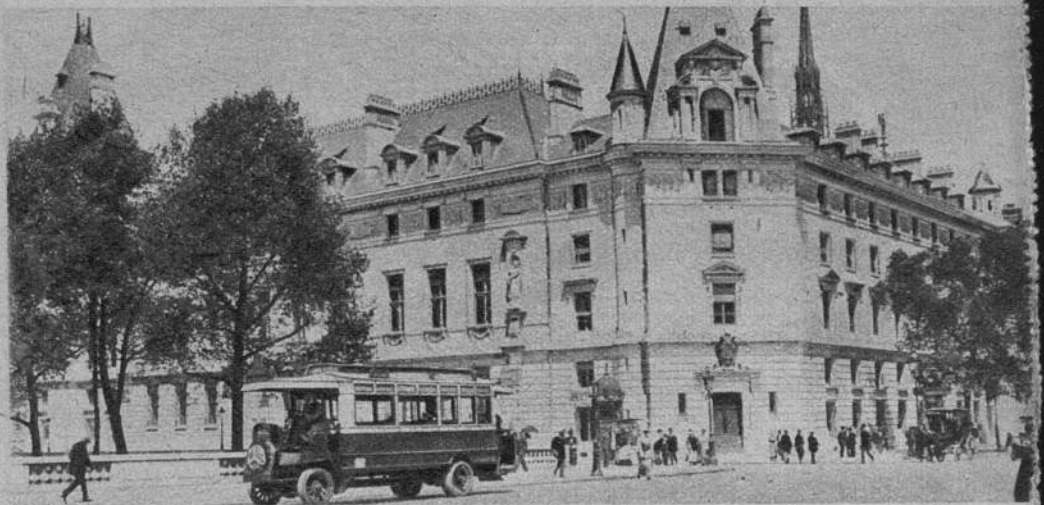
Les lettres étaient fausses. Le docteur V... n'était qu'un homonyme de l'escroc. Gérard Vuillemin avait tout exprès choisi pour lieu de ses exploits le pays où il pouvait profiter de cet homonymie. Et le délit d'escroquerie à la recommandation a de telles facilités de réussite que l'inculpé poursuivi sur ce chef d'accusation n'avait pas hésité à renouveler le délit pour la seconde fois, en abusant ainsi le tribunal lui-même.

L'escroc du monde ecclésiastique.

L'abbé T... — portant sa qualité sur une carte de visite en grand deuil — se présente chez des ecclésiastiques éminents et chez d'éminentes personnes pieuses. Il montre une liasse de lettres. Il en est une où se retrouve la signature de M^r l'archevêque de Paris, une autre au sceau d'un vénérable évêque provincial. Toutes demandent une aide pour les bonnes œuvres de l'abbé T... Un détail : L'abbé T... a vraiment porté la robe sacrée. Pas longtemps. Il a été interdit depuis plus de vingt ans. Il n'a jamais quitté le costume ecclésiastique. Il a un casier judiciaire chargé. Présentement, il est passible de la relégation. Mais il garde malheureusement une apparence honnête. Nul autre que lui ne pourrait réussir ce délit tel qu'il le perpète. Il sait les mots sacerdotaux qu'il faut dire. Et il sait les dire. Il s'y emploie même si bien qu'il a su n'extorquer à de hauts prélats que leur signature. Lors d'une récente poursuite, le juge d'instruction a découvert avec stupeur que plusieurs des recommandations n'étaient pas fausses. Le faux abbé avait escroqué de vraies pièces. Comble d'habileté.

Il en vit depuis vingt ans. Il ose paraître vêtu de sa soutane devant ses juges. Le plus souvent, pour ne pas provoquer le scandale, les victimes ne portent pas plainte. Brûlé à Paris, l'escroc s'en va opérer en province. Il fait sa proie des vieilles dames de la noblesse qui vivent loin du monde, enfermées dans leurs châteaux, et d'ingénus curés de campagne.

Il est promis, pour la prochaine fois, à la Guyane torride des relégués. Mais cette promesse, faite depuis quatre ans, n'a pas encore été réalisée. En l'attente de la casaque méritée, T... porte toujours la soutane usurpée.



Les magistrats eux-mêmes ne sont pas à l'abri des escroqueries à « la recommandation ». Plusieurs affaires récentes qui se déroulèrent au Palais de justice, à Paris, le prouvent bien. (Rol.)

L'ex-fonctionnaire et l'ancien avocat.

Léon D... est, réellement, un ancien fonctionnaire, révoqué en 1902 pour malversations. Il a garde, depuis ce temps-là, du papier administratif à en-tête du ministère de l'Intérieur. C'est un vieil homme qui porte encore un lorgnon désuet et une barbe grise en pointe. Il montre à ses dupes une lettre de chef de cabinet certifiant sa nomination au poste de percepteur en Algérie. Il cherche à emprunter une somme suffisante pour ses frais d'installation. Il y réussit quelquefois. Son métier lui rapporte, en cas de réussite, dix mille francs et une condamnation variable, le plus souvent par défaut. Il est contumace depuis cinq ans.

Roger B... n'est recommandé par personne. Il se recommande lui-même. Il a été avocat, autrefois, il y a longtemps, avant la guerre. Il a été rayé du barreau. Il a retiré du greffe du Parquet général une ancienne attestation de sa qualité, ainsi que son diplôme de licencié en droit. C'est un homme scrupuleusement vêtu de noir avec une moustache teinte, depuis longtemps gris mais néanmoins artificieusement rousse. Roger B..., depuis vingt-cinq ans, vit paisiblement et assez largement de la simple exhibition de son parchemin. Il y joint même un casier judiciaire blanc et resté blanc pour la cause que nous allons dire.

Roger B..., grâce à une gratification assez ronde d'un employé de secrétariat du Parquet, reçoit chaque semaine la liste des nouveaux avocats inscrits à la Cour d'Appel de Paris et des officiers ministériels nouvellement promus. Soit une trentaine de noms et d'adresses hebdomadaires. Et le soir même de leur prestation de serment, les stagiaires néophytes reçoivent la visite de leur premier client. Roger B..., déplorablement enroué, leur présente ses pièces et se donne pour un confrère malheureux, qu'une fâcheuse laryngite éloigna de la barre. Il prend bien soin d'ajouter : — Mon honorabilité est absolue. Vous pouvez voir...

Et il exhibe son casier judiciaire immaculé. C'est qu'en effet, l'industrie qu'il exerce ne constitue pas un délit. Peut-on déposer une plainte pour mendicité contre un ancien confrère malheureux. Dans la joie de leur promotion, les jeunes gens se laissent « taper ». Bien peu évincent Roger B...

Il se fait ainsi de jolies petites rentes que l'exercice de sa profession ne lui aurait sans doute jamais procurées.

Recommandations politiques.

C'est dans le monde de la politique que se retrouvent la plupart des victimes de l'escroquerie à la recommandation. Tout député « tout frais nommé », comme disait la chanson que Mayol rendit célèbre, risque de recevoir, dans les premiers temps de sa législation, ce jeune homme blond à l'air timide que les chambres correctionnelles ont condamné quatre fois sous le nom de John L... Il sort de son portefeuille, avec une mine confuse, un papier à en-tête de la Chambre des Députés qui commence par ces mots : « Mon cher collègue... »

Il y est dit que le porteur mérite toutes aubaines, bien qu'il soit accablé par l'adversité. Le nom du signataire est ou bien un nom célèbre, ou bien un nom obscur. Le résultat, dans les deux cas, est le même. Le nouveau représentant du peuple ne refuse pas son obole au protégé d'un collègue.

Les lettres de ministre : « Mon cher député... » ou « Mon cher sénateur... » bourrent les poches du jeune John L... Il fréquente d'ailleurs les couloirs de la chambre, où il s'introduit assez fâcheusement, sans qu'on sache au juste par quelles coupables ruses. Il serre beaucoup de mains de gens qui ne le connaissent pas ou qui croient le connaître. Et, sauf trois séjours qu'il fit à la Santé, il vit apparemment de façon confortable du délit qu'il commet avec continuité.

Maints personnages fréquentent régulièrement la Chambre des députés, où ils trouvent moyen de s'introduire sans y être autorisés.

Dessinateur en tous genres.

Le monde des lettres et des arts est également prospecté par l'escroc à la recommandation. Il y a là un spécialiste qui porte sans en être écrasé le prénom de César. Et même un titre nobiliaire assez douteux de R... Il a pris tour à tour la personnalité des dessinateurs célèbres. Il ne produit de ceux-ci nulle attestation. Il fait mieux : il présente leurs dessins. Il est fils de leurs œuvres. Il calque avec application des dessins d'humoristes connus, dessins qu'il retrouve dans des périodiques d'années écoulées. Et il s'en va, à domicile, chez les vieilles et riches personnes, solliciter un secours. Il exerce surtout en province. Et là, où les personnalités sont moins connues que les œuvres, il réussit ses affaires.

Un jour, le célèbre dessinateur H.-P. Gassier reçut, aux bureaux d'un journal où il collaborait, une lettre qui l'étonna fort. Le directeur d'un hôpital du Centre lui envoyait ses meilleurs vœux, son meilleur souvenir, lui rappelant discrètement des services rendus, et continuait à s'enorgueillir des œuvres magistrales de l'humoriste qui peuplaient, disait-il, son cabinet de travail. H.-P. Gassier écrivit au directeur. Il apprit que l'escroc spécialisé était passé par là, s'était fait hospitaliser tout un mois et avait, en exposant la grande pitié de l'art dans le marasme, touché une véritable bourse. En revanche, il avait prodigué de faux Gassiers, minutieusement calqués.

H.-P. Gassier ne porta pas plainte. — C'est un mauvre bougre, dit-il généralement.

Ce n'était pas un pauvre bougre. C'était Cesar R... de R..., escroc du monde des lettres et des arts.

Ainsi, il y a dans la capitale une petite colonie de professionnels qui pratiquent une industrie fort ancienne, mais très fructueuse, mal connue et souvent impunie. Et si elle fait trop facilement tant de dupes, c'est que les fausses recommandations sont parfois plus vraisemblables que les vraies.

MARCEL CHABERT.

L'Affaire Lartigue

Une nouvelle piste ?

Les révélations que nous avons apportées sur le double crime de Bellocq, l'enquête de Maurice Coriém, parue dans nos colonnes, elle de Louis Merlet qui a suivi dans la France de Bordeaux, les conférences qui se poursuivent sur le cas du condamné, ont profondément ému l'opinion, tardivement renseignée.

Nous avons dit que la Ligue des Droits de l'Homme, en dehors et au-dessus de toutes les politiques, étudiait la cause d'Onésime Lartigue et s'efforçait de dégager le fait nouveau nécessaire à l'instance en révision que nous avons réclamée et qu'elle poursuit.

La police de la sûreté de Bordeaux vient d'entreprendre, en grand secret, une enquête dont il serait prématuré de tirer maintenant des conclusions. A la suite d'une dénonciation qui semble formelle et qui serait appuyée de détails troublants, un coupable présumé aurait été indiqué aux magistrats. Celman, dont le nom et même l'adresse auraient été cités, est l'objet d'investigations minutieuses.

Il serait singulièrement immonde, certes, de tabler sur ces données encore incertaines et fragiles. C'est assez déjà qu'un innocent, sans doute, ait été poursuivi et condamné. Mais il est important et nécessaire de contrôler toutes les hypothèses.

Ce qu'il faut noter — et c'est peut-être ce qu'il y a de plus important dans cette affaire — c'est que la police et la justice semblent ne plus négliger les renseignements qui lui sont apportés et les enseignements qui lui sont proposés.

La culpabilité de Lartigue ne paraît plus aussi évidente, puisque des recherches nouvelles sont entreprises. Déjà, les magistrats envisagent eux-mêmes la possibilité de l'innocence du condamné. La nouvelle piste signalée n'aurait-elle eu que cette conséquence qu'elle aurait servi la juste cause de Lartigue ?



Maints personnages fréquentent régulièrement la Chambre des députés, où ils trouvent moyen de s'introduire sans y être autorisés.

SOU

LA

CAGOULE

II

ARRIVÉE A LA PRISON MODÈLE

(Suite.)

TRÈS désappointée par la disparition de mon savon que j'avais, j'en étais sûre, rangé avec mes bibelots, je ramassai peigne et brosse et je pensai : acheter du savon à la cantine, évidemment, c'est simple ; mais on ne m'en donnera que dans deux jours, car les commandes doivent être faites d'avance... Courageusement j'insistai :

— Mais j'en ai, madame, j'en suis certaine.

— De quoi ? Encore votre savon ?... Est-ce que vous croyez que j'ai du temps à perdre pour chercher vos affaires ? Je ne suis pas votre domestique, souvenez-vous-en !

Je ne fus pas peu surprise, quelques instants après, lorsque je me rendis compte que, si elle n'avait pas eu le temps de chercher mes affaires, elle avait trouvé celui de lire quelques-unes de mes lettres. Elle ne put résister, en effet, au plaisir de me servir toute chaude la mercuriale qu'elle avait préparée :

— Dites donc, c'est votre ami (à cette époque je n'étais pas mariée et cette fausse situation me valut quelques désagréments), celui qui faisait *Génération consciente* ? Alors c'est lui qui avait fait coller dans tout Paris de grandes affiches sur lesquelles on lisait : *l'exemple vient d'en-haut...* Je me rappelle bien. Il y donnait les noms de tous les présidents de la République avec le nombre de leurs enfants, même qu'ils n'en avaient pas beaucoup — quatorze pour neuf couples... J'ai encore de la mémoire ! Eh bien, il avait un rude toupet, votre ami, et je disais à mon mari : « C'est une honte, qu'est-ce qu'on attend pour faire enlever une pareille ordure et coller en prison celui qui l'a faite ? »

— Soyez heureuse, madame, c'est fait maintenant, lui répondis-je sans perdre de temps.

— Ah ! c'est pas trop tôt. Il ne manquerait plus que ça que ça soye permis d'imprimer des horreurs pareilles et de conseiller aux pauvres de ne pas avoir d'enfants !

— Mais nous n'avons jamais dit ça ! Nous leur disons de ne pas avoir plus d'enfants qu'ils ne peuvent convenablement en nourrir et en élever convenablement. Ce n'est pas du tout la même chose !

— Mince alors, il n'y en aurait pas beaucoup qui en auraient !

Cette conversation me revint à la mémoire et prit plus de saveur quand j'appris par une de ses collègues qui ne l'aimait pas, que cette championne de la repopulation était... stérile.

La haine qu'elle venait de me vouer ne désarma jamais et s'exprima par une hostilité dont j'ai subi les conséquences aussi longtemps que je fus sous sa coupe.

Cette femme est foncièrement méchante. Mes lecteurs me feront l'honneur de croire que je n'emploie pas cette épithète pour me venger de ses excès d'autorité. Le respect que j'ai de ma profession m'interdit toute insulte gratuite et mon cœur est trop haut placé pour que j'aie plaisir à injurier une inférieure. La navrante aventure dont j'ai été le témoin et dont elle fut la lamentable héroïne prouvera que cet adjectif lui va mieux qu'un gant.

Parmi les prisonnières se trouvait une jeune fille, en cellule depuis plus de trois ans. Les mineures, même lorsqu'elles sont condamnées à cinq ans de prison, ne sont envoyées dans les maisons de correction jusqu'à leur majorité qu'au cas où le jugement l'ordonne ; lorsqu'il ne le stipule pas, elles restent à Fresnes. Cette jeune fille de moins de vingt ans avait contracté, au régime effroyable de l'encellulement, une terrible maladie nerveuse. A tout instant elle était en proie à des crises suraiguës qui lui labouraient l'estomac et lui tordaient tout le corps. Souvent, la nuit, nous entendions ses gémissements, ponctués de hurlements aussi angoissants que les brames nocturnes du cerf en rut dans la forêt d'octobre, et, impuissantes à la soulager, nous étions toutes haletantes et désespérées. Les surveillantes — je le dis à leur louange — venaient toujours à son secours, elles lui apportaient une boisson chaude ou une tisane calmante et s'efforçaient de l'apaiser avec des mots de tendresse que sauront toujours trouver les femmes.

Or, un soir que ma gardienne était de service, la jeune martyre hurlait à la mort. Ne pouvant plus supporter ses souffrances elle cria :

— Ayez pitié, madame M... Soyez gentille... Les autres surveillantes me soignent quand j'ai mes crises !... Au secours, madame !... Je n'en puis plus... Je souffre... Je meurs... Au secours, au secours !... La réponse nous glaça :

— Les autres surveillantes sont libres de faire de la philanthropie si ça leur plaît. Je suis ici, moi, pour faire le contraire. Et, maintenant, tâchez de cesser vos jérémiades, n'est-ce pas, ou je vous enverrai les faire ailleurs. C'est compris ?... Et elle laissa cette damnée à ses tortures !

Ce trait suffit, je crois, à peindre cette mégère. Toute littérature est superflue. J'ai plaisir à répéter que toutes les surveillantes ne ressemblent pas à cette tortionnaire. La troupe considérable d'être des deux sexes qui forme l'administration pénitentiaire n'est pas uniquement composée d'individus de cette trempe ; elle compte des hommes justes et des femmes de cœur. Rares toutefois, il faut l'avouer.

Avant un de mes procès, deux agents de la sûreté vinrent m'arrêter chez moi. Pendant toute une journée — c'était dimanche — ces deux inspecteurs me traitèrent avec beaucoup d'égards, et même avec respect. Jeunes tous les deux, gagnés aux idées avancées, ils s'excusèrent d'exécuter un mandat que leur conscience réprouvait et qu'ils jugeaient inique. Au reproche que je leur adressai de faire un métier qui les mettait dans la triste situation d'agir contre leurs opinions, ils répondirent en invoquant cent raisons : la guerre, la difficulté de découvrir un emploi, la certitude d'une retraite, et surtout les conseils de parents ou d'amis qui, depuis plus ou moins longtemps, émargeaient au budget de l'administration. Bref, comme les moutons de Panurge, ils avaient suivi la foule sans songer aux tortures presque quotidiennes qu'allait leur causer le conflit de leur devoir et de leur conscience.

Oui, on trouve parfois de bons employés dans l'administration pénitentiaire. Ceux dont je viens de vous parler n'ont pas été les seuls. J'en ai connu d'autres, à Fresnes et à Orléans, qui n'ont pas craint de me manifester leur sympathie. Je salue leur courage civique, car il en faut beaucoup pour ne pas succomber à l'influence de la couardise générale, il en faut pour dédaigner l'espionnage perpétuel des collègues jaloux qui considèrent que la platitude et la calomnie sont les meilleurs atouts au jeu de l'avancement.

LA CELLULE 8

L'inventaire de mon bagage signé, la conversation inattendue sur le néo-malthusianisme terminée, ma cerbère me ramena dans ma cellule. Enfin seule !... Après un moment d'abandon, pour lutter contre les idées noires, j'inspectai minutieusement la pièce où j'allais vivre dorénavant.

Elle est grande, haute et propre. Une fenêtre qui l'éclaire bien, malgré l'épaisseur de ses vitres opaques, est fermée à clef. Pour renouveler l'air, il faudra ouvrir un vasistas qui la surmonte, à deux mètres du sol.

Ce vasistas est un vasistas de prison ;

Le défilé lugubre des femmes revêtues de leur cagoule dans les longs couloirs, sous l'œil sévère des surveillantes.

il ne faillit pas à la coutume de ses pareils, qui est de ne s'entr'ouvrir qu'à peine; mais, par son ouverture, il me permet d'apercevoir la cime de deux arbres et un lambeau de ciel. Et un désir fou de liberté m'envahit, crispe mes nerfs, me laisse pantelante. Je me domine pourtant, d'un effort surhumain, et je continue mon inspection.

Les murs sont lisses et le camion de peinture blanche dont on usa pour les peindre servit aussi à blanchir une table fixée au mur et une chaise qu'une chaîne empêche de trop déplacer. Le lit de fer, dans la journée, sert de support aux draps et à la couverture, qui ne doivent être dépliés qu'au moment du coucher; il est, lui aussi, rivé à la cloison par deux crochets. Ces meubles, malgré leur voisinage, ne peuvent jamais se rencontrer.

Le mobilier comporte en outre un petit banc et une planchette sur laquelle reposent un gobelet et une gamelle. Dans un angle, un water-closet en faïence, surmonté d'un robinet dispensant indifféremment l'eau de toilette et l'eau potable, est recouvert d'une cuvette en métal émaillé. Ce coin donne à la cellule l'aspect d'un lavatory presque confortable.

La cellule et son mobilier doivent être entretenus dans un état constant de propreté, et le plancher, qu'on nettoie chaque matin, doit être frotté, m'a dit ma gardienne, avec le manche du petit balai administratif. Lectrices, vous pouvez essayer, avec beaucoup de patience et énormément « d'huile de coude », vous arriverez à donner à votre plancher, sinon le lustre des parquets de Versailles, tout au moins un brillant suffisant à impressionner la surveillante.

Après avoir tout regardé, tout touché, tout essayé, je me laissai choir sur la chaise et m'injuriai goulûment. Pourquoi avoir voulu venir à Fresnes?... Quoi! pendant des jours, pendant des nuits, pendant des semaines, pendant des mois, je n'aurai plus jamais d'autre spectacle... Ces murs, ces meubles, toujours!... Je ne verrai personne. Le monde extérieur n'existera plus pour moi... Je serai toujours seule, seule le jour, seule la nuit, seule en virant dans ma cage, seule en mangeant ma gamelle... Seule, seule... toujours seule.

Pourquoi ai-je voulu ce supplice? Pourquoi ne suis-je pas restée à Saint-Lazare, où j'occupais une place de choix, une place où j'évitais la mauvaise humeur et les algarades des surveillantes, une place où j'étais à l'abri de presque toutes les promiscuités révoltantes!... Pourquoi? Pourquoi?...

Pour être libérée quelques mois plus tôt, pour « gagner du temps », comme disaient mes compagnes. J'allais payer cher chaque heure de liberté supplémentaire!... Résisterais-je à la folie dont il me semblait déjà sentir les premiers symptômes?

Prostrée, affalée, sans force pour réagir, je m'éternisais dans ma douleur.

Malgré tout, les heures fuyaient... Soudain, des coups de cloche me firent sursauter. C'était le signal du coucher. Je me déshabillai.

Le célèbre aphorisme « nul n'est censé ignorer la loi » règne ici dans toute sa férocité. J'ignorais que les prisonnières ne devaient pas garder, pendant la nuit, leurs vêtements dans les cellules. La surveillante ne me l'avait pas dit; elle n'en vint pas moins me secouer verbeusement. Elle hurla, tempêta, cita le règlement, me taxa de mauvaise volonté, douta de mon intelligence et m'annonça qu'elle en avait maté de plus malignes que moi.

De cette rapide semonce, je retins sur-

tout que les hardes des détenues passaient la nuit à côté des portes des cellules, dans le couloir, et qu'on les leur rendait le lendemain au réveil. Cette coutume a sans doute été établie pour rendre les tentatives d'évasion plus rares et leur réussite plus difficile. A toutes les difficultés qu'accumule une surveillance parfaitement organisée s'ajoute celle de prendre la fuite en chemise. Bien qu'elle soit longue comme un suaire, cette chemise, la prisonnière ne peut pas espérer que les passants qui la croiseront sur la route la prendront pour un fantôme.

Cette mesure aura été aussi instituée pour empêcher les recluses de mettre fin à leurs jours avec les outils que leur confie l'administration: couteaux de fleuriste ou ciseaux de lingère. C'est, en effet, dans les prisons que la hantise du suicide atteint son paroxysme, aussi, dès l'arrestation d'un prévenu, prend-on soin de lui enlever tout ce qui pourrait lui servir à s'étrangler: bretelles, lacets, ceinture, cravate, etc. Pour les détenues de Fresnes, il semble bien que la précaution de leur enlever leurs outils pendant la nuit soit assez puérile; elles les ont à leur disposition toute la journée et on se tue d'un coup de couteau aussi facilement à midi qu'à minuit. Il y a peu de suicides, d'ailleurs. L'instinct de conservation est, chez la femme, poussé à son suprême degré et elle supporte plus que l'homme les douleurs morales.

Je dépliai mon lit et, après avoir étendu les draps et la couverture, je me couchai en souhaitant l'anéantissement total. Hélas! la faim — je n'avais rien mangé depuis le départ du Dépôt, où j'avais déjà fait maigre chère — la faim me tirait l'estomac et me tenait éveillée.

Ce fut alors que j'entendis tout près de moi un bruit insolite, qui me parut venir de la base du cabinet d'aisances, d'un trou

animal. C'était un rat de poids. Aussi, ayant eu la chance, pendant la promenade, de trouver un gros caillou, je le volai et, rentrée dans ma cellule, refis plus solidement mon travail de la nuit.

Huit jours après cette aventure, on me fit changer de cellule et je fus remplacée par une prisonnière âgée. Une de ses mains était enveloppée d'un pansement:

— J'occupais la cellule 8 avant qu'on me fasse monter ici, dans la troisième galerie, me dit-elle. Une nuit, j'ai été mordue par un rat. Il y a près de trois semaines, ma main me fait toujours bien mal.

Qu'advint-il de cette pauvre femme? Je ne l'ai jamais su, car je fus libérée avant sa guérison. Pour moi, je l'ai échappé belle!

(A suivre.)
JEANNE HUMBERT.



Une détenue dans sa cellule, où elle fabrique des accessoires de cotillon et des éventails. Cette femme nettoie son plat adessus de la cuvette des water de sa cellule.

que j'avais remarqué quand j'inspectais ma cellule. Le bruit se répéta, c'était le grignotement que j'entendais si souvent à Saint-Lazare; je fus certaine qu'un rat rongerait le sol. D'un bond je fus debout. Je secouai la chaise, puis, réfléchissant que le rongeur reviendrait dès que je resterais tranquille, j'essayai de boucher le trou avec le petit banc. Après maints essais infructueux, jeparvins à l'encastrer assez solidement en le présentant en coin.

Longtemps la bête s'escrima, longtemps la peur m'empêcha de dormir. Le lendemain matin, dès qu'il fit jour, je constatai des traces de morsures qui ne me laissèrent pas de doute sur la taille de l'animal.

La Vérité sur Mata-Hari

VOUS LA LIREZ ENFIN DANS

L'Almanach de Police-Magazine

Aventures Policières

Reportages sensationnels

100 pages de texte

Plus de 300 photos

La valeur de 3 volumes à 12 fr.

Pour 4 Francs

TOUT INÉDIT

Quelques titres d'Articles de :

L'Almanach de Police-Magazine

L'ANNÉE CRIMINELLE.

LA RÉVOLTE DES TROUPES RUSSES EN FRANCE.

MONTFAUCON GIBET DU ROI. LES QUATRE SERGENTS DE LA ROCHELLE.

L'OR FRANÇAIS DANS SES CACHETTES.

UNE CURIEUSE VILLE AMÉRICAINE : RENO.

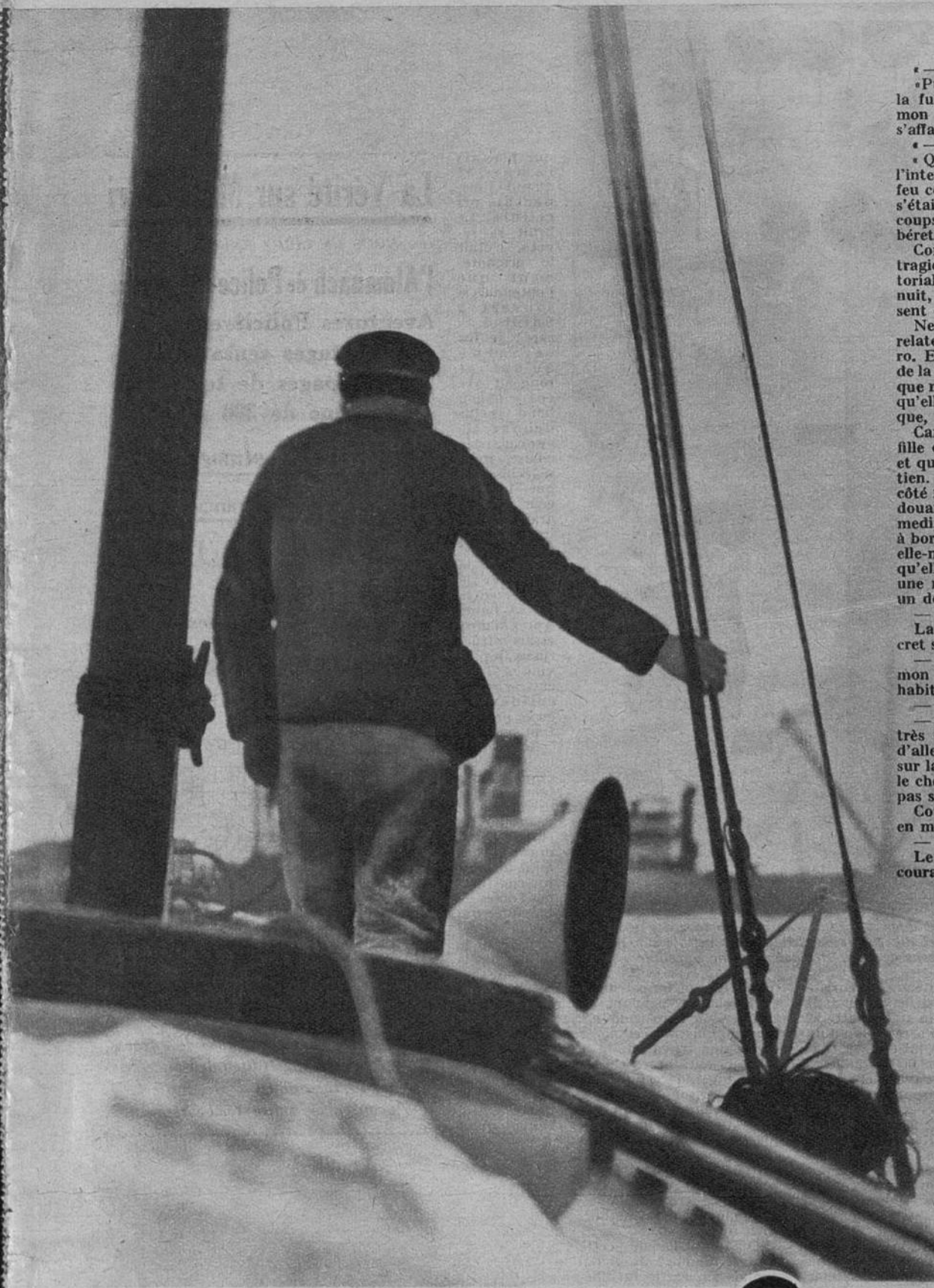
LA POURPRE ET LE SANG POLICE AUTOMOBILE.

EN VENTE PARTOUT

Envoi franco contre la somme de 4 francs, adressée à l'Administration de Police-Magazine, 30, rue Saint-Lazare, Paris (9^e).
Aucun envoi contre remboursement.



A gauche : une vue générale de Fresnes. A droite : une détenue travaillant dans sa cellule.



« — On arrive... On accoste...
 « Puis j'allumai une lampe électrique, mais la fusillade ne cessa pas. C'est alors que mon fils aîné Dominique fut atteint. Il s'affaissa au fond du canot en disant :
 « — Papa, je suis touché...
 « Quelques instants plus tard, grâce à l'intervention des douaniers français, le feu cessa. Mon cadet Rémy n'avait rien. Il s'était couché dans le canot dès les premiers coups de feu, mais une balle traversa mon bérêt.

Comme on le voit, des incidents parfois tragiques surgissent dans les eaux territoriales, dont la délimitation, surtout la nuit, est assez difficile, et des conflits naissent entre les douaniers des deux pays.

Ne quittons pas la côte espagnole sans relater l'histoire véridique de Carmen Sorero. Elle se passa également dans les eaux de la Bidassoa, en 1925: elle fut moins tragique mais passionna la région. La voici, telle qu'elle nous fut contée par un pêcheur basque, témoin des faits.

Carmen Sorero était une splendide jeune fille de vingt ans, originaire d'Andalousie, et qui habitait les environs de Saint-Sébastien. C'était tout ce qu'on savait d'elle du côté français. Elle était bien connue de nos douaniers, et voici pourquoi: chaque samedi, la nuit, elle franchissait la Bidassoa à bord d'un petit canot qu'elle manœuvrait elle-même à la rame. La première fois qu'elle aborda la côte française, vers minuit, une mantille sombre sur ses épaules nues, un douanier français l'interrogea :

— Où allez-vous ainsi, la belle ?
 La jeune fille sourit et mit un doigt discret sur ses lèvres.

— Chut ? confia-t-elle, je vais rejoindre mon amant, un lieutenant français, qui habite Hendaye.

— Pourquoi ne prenez-vous pas la route ?
 — Impossible! Mon fiancé, un Espagnol très jaloux, me surveille. Il m'a interdit d'aller en France et, s'il me rencontrait sur la route, il me tuerait. Aussi, je prends le chemin de l'eau, où je suis sûre de n'être pas suivie.

Courtois et galant, le douanier s'inclina en murmurant :

— C'est l'amour qui passe.

Le poste de la douane française mis au courant de l'aventure s'en amusa fort. Le brigadier était lui-même sur la rive, le samedi suivant, pour accueillir la jeune fille et plaisanter avec elle. Ce manège dura plusieurs mois. Le brigadier était tombé amoureux de la jolie Andalouse; mais ses avances étaient toujours repoussées. Il en conçut un certain dépit; il résolut de connaître le beau lieutenant qui avait les faveurs de Carmen Sorero. Une nuit, il la suivit, sans qu'elle s'en aperçût. Elle le mena dans une maison située à un kilomètre d'Hendaye. L'Espagnole pénétra dans cette maison, dont une fenêtre était éclairée. Le douanier s'approcha et jeta un coup d'œil dans l'intérieur du

La vedette douanière aborde le bateau pourchassé et qui a stoppé au coup de sifflet.

de ce côté. Quelle ne fut pas notre stupéfaction de voir passer devant nous une barque fantôme que conduisaient des squelettes...

Tout en parlant, les marins se signèrent, étreints encore par l'émotion subie. Les douaniers traitèrent de balivernes cette histoire de revenants.

Mais, le lendemain, d'autres pêcheurs arrivèrent à Paimpol et firent un récit identique: eux aussi avaient croisé le bateau fantôme.

— Il s'agit là d'une hallucination collective, pensa le brigadier des douanes.

Cependant, la peur s'étant emparée des pêcheurs de la région, il fut décidé que la vedette à vapeur des douanes multiplierait chaque nuit les rondes dans les eaux où se produisait le phénomène surnaturel. Le lendemain de la première inspection, l'équipage du garde-côte revint assez troublé: les douaniers, eux aussi, avaient aperçu la barque fantôme; elle portait une voile blanche comme un suaire et à son bord s'agitaient des squelettes. Effrayés, les douaniers s'étaient éloignés.

Un garde-côte d'un tonnage plus élevé et d'un équipage plus nombreux fut appelé de Brest par l'administration des douanes. Le petit bâtiment commença son office le soir même. Vers minuit, alors qu'il croisait dans les parages suspects, la barque fantôme apparut, glissant sur les flots calmes. Le lieutenant qui commandait donna l'ordre de la poursuivre. Muni d'un puissant moteur, outre sa voile, le bateau fantôme gagna rapidement le large; mais le garde-côte ne lâcha pas la piste, lorsqu'il se trouva à une portée de fusil, le lieutenant ordonna de faire feu sur la barque aux squelettes. Devant cette attitude énergique, le bateau fantôme s'arrêta; à son bord se trouvaient de redoutables contrebandiers qui faisaient le trafic entre Jersey et la côte française; pour s'assurer l'impunité, cette bande de malfaiteurs n'avaient rien trouvé de mieux que ce stratagème.

La vie des douaniers à bord des gardes-côtes est pleine de risques; la poursuite en pleine mer des contrebandiers présente des dangers que constatent les rapports centralisés à l'administration des douanes. Des rencontres dramatiques se produisent, et il y a souvent des blessés, de part et d'autre. Certes, l'époque des corsaires et des pirates est révolue et les abordages meurtriers d'autrefois sont rares, surtout en France. Mais à l'étranger, en Amérique particulièrement, comme on le sait, de véritables combats s'engagent entre les flottilles douanières et les navires de contrebandiers.

Une de ces bandes puissamment organisées ne disposait-elle pas d'un sous-marin d'un type ancien, acheté à une république du sud qui désirait renouveler sa marine de guerre.

Ce sous-marin, monté par un équipage énergique, réalisa les affaires les plus fructueuses qui aient jamais été enregistrées depuis que la contrebande existe. Le chiffre des opérations se monta à plus de cinq cent millions. Ce submersible fut coulé par un bâtiment de guerre américain avec tout son équipage, en 1926, après avoir mis en échec toutes les flottilles douanières lancées à sa poursuite. On apprit par la suite qu'il y avait à bord de ce sous-marin

POLICE

Si la contrebande est de plus en plus active dans tous les pays à mesure que se multiplient les barrières douanières, la police chargée de la réprimer est chaque jour renforcée davantage. Les frontières terrestres sont difficiles à surveiller, certes, mais que dire des eaux territoriales, sinon que leur garde exige la mise en action de tout un système défensif que la mer rend fréquemment précaire, et les difficultés qui en résultent décuplent les dangers que courent les douaniers de la côte.

La surveillance de nos côtes est double: elle est d'abord assurée par un cordon douanier qui comporte de petits postes établis le long du rivage; puis, par une flotille qui, de jour et de nuit, tous feux éteints, parcourt les eaux territoriales. C'est ce dernier système de garde qui fera l'objet de cet article.

De plus en plus, on remplace les petits postes fixes de douaniers par de petites unités navales dont la mobilité rend davantage de services. C'est ainsi que tout récemment la vedette à moteur *Directeur Général Grétrin*, construite pour le compte de l'administration des douanes moyennant la somme de 205 000 francs, est arrivée à la Rochelle-Pallice; elle gardera les côtes de la Charente-Inférieure et de la Vendée, de Royan à l'estuaire de la Sèvre; les postes terrestres de douaniers sont supprimés dans ce secteur.

La flotille douanière mène une existence dure et périlleuse; les membres de ses équi-

pages constituent une garde d'élite; par tous les temps, elle doit assurer son service et exercer une vigilance continuelle pour déjouer les ruses hardies des contrebandiers. C'est une lutte sans merci, de part et d'autre, et souvent des combats s'engagent; ils ne sont pas tous sanglants, heureusement, mais toujours mouvementés.

Une récente affaire tragique qui s'est déroulée sur la frontière maritime franco-espagnole a attiré l'attention du public sur les gardes-côtes. On se rappelle les faits: un pêcheur français, Dominique Domec, qui avait lancé ses filets dans la Bidassoa, fut surpris par le garde-côte espagnol MacMahon et tué au cours d'une fusillade. Le père de la victime a fait du drame le récit suivant qui figure dans le rapport de police:

— Après trois jours d'infructueuses sorties, la pêche ne donnant rien, nous étions partis, dans la soirée, mes deux fils et moi, pour tenter un nouvel effort. La pleine lune et le vent du sud semblaient nous favoriser, et nous avions trouvé un bon endroit. Nous étions peut-être à un kilomètre de la limite, en tout cas, à quarante ou cinquante mètres de la côte d'Hendaye. Nous songions si peu à nous cacher que nous avions allumé des cigarettes. Un coup de fusil retentit. C'étaient les gardes-côtes espagnols qui tiraient sur nous. Un peu plus loin, nous aperçûmes la silhouette de deux douaniers français aux aguets sur le haut d'un rocher. Aussitôt, je criai en basque et en français:

local. Ce qu'il vit l'édifia pleinement: de dessous ses jupons, de sa ceinture et de son corsage, la jeune fille tira des paquets de dentelle, des boîtes de cigarettes de luxe, qu'elle remettait au maître du lieu, un contrebandier notoire.

Le douanier fit demi-tour et alla inspecter le canot de la belle; dans une cachette, il découvrit tout un assortiment de marchandises dont l'entrée en France étaient prohibées. La vedette de la douane fut alertée et croisa au large, tous feux éteints. Lorsque Carmen Sorero, à bord de son canot, allait franchir les eaux françaises, elle fut hélée de la vedette et on lui intima l'ordre de stopper. Elle ne fit d'ailleurs aucune difficulté pour avouer ses exploits.

Par ce récit, on peut voir que les douaniers de la flotille aux aguets sur nos côtes doivent déjouer maintes ruses des contrebandiers. Une autre affaire de fraude provoqua un certain émoi, il y a quelques années, en Bretagne. Un jour, le service des douanes de Paimpol reçut la visite de pêcheurs qui firent d'une voix terrifiée la relation suivante:

— Nous étions à pêcher à huit kilomètres environ de la côte. Il faisait une nuit sombre; c'est à peine si le faible croissant de la lune laissait percevoir à trois brasses. Il était deux heures du matin. Soudain, un bruit suspect se fit entendre à babord. Nous regardâmes avec attention

une jeune (Chicago en reuse avait forbins da péri avec s

Mais l'a que l'on c ont passés tration des nis un se dans ses ca terme aux contreban grands ser nations d' du batte douane tions corr deux ans.

Mais bi blaient pr probablem bases. Le convoqua

Capit dit-il. Act encourage décidé de

L'officie — Je v simplement

En effet point qu' matée. Ma reprenait douanes s' cence. On stances si èrement flotilles.

au domain taine avai diers; il p devenu le

C'était qui four indication les patrou dire que c réalisé un n'attendit our de ju vedettes

jamais. Mais v l'ai recuei nes marit

Il y a c 1927 — u de Dunke et une ba petits bât qui occup noyés; le mandait

tué dans l'accompi sés. Il ser sait la c imputabl mois de s rencontre capés fit brigadier judiciaire

Voici c

épac-
barque
ttes...
èrent,
Les
cette
rs arri-
denti-
bateau
collec-
ée des
que la
lierait
où se
el. Le
l'équi-
lé : les
çu : la
voile
bord
s, les
élevé
appelé
uanes.
fice le
croisait
ntôme
es. Le
l'ordre
nt mo-
tôme
garde-
trouva
onna
cettes.
bateau
vaient
isaient
çaise ;
de de
mieux
gardes-
uite en
résente
sports
uanes.
uisent,
t d'au-
et des
meur-
out en
érique
de véri-
flotilles
ndiers.
anisées
in d'un
que du
ine de
quipage
us fruc-
gistrées
Le chif-
de cinq
t coulé
in avec
s avoir
anières
par la
s-marin

une jeune fille d'un riche industriel de Chicago enlevée à sa famille ; la malheureuse avait été contrainte de suivre les forbans dans leurs expéditions ; elle avait péri avec ses ravisseurs.

Mais l'anecdote la plus extraordinaire que l'on cite est bien celle-ci : les faits se sont passés en 1919, au Canada. L'administration des douanes de ce pays avait organisé un service de flotilles de gardes-côtes dans ses eaux territoriales afin de mettre un terme aux exploits sans cesse accrues des contrebandiers. Ces flotilles rendirent de grands services dans le début de leurs opérations d'épuration ; la contrebande avait dû battre en retraite, et les ressources de la douane augmentaient dans des proportions correspondantes, cela dura environ deux ans.

Mais bientôt les contrebandiers semblaient prendre leur revanche ; ils s'étaient probablement organisés sur de nouvelles bases. Le directeur du service des douanes convoqua le capitaine-chef des flotilles.

— Capitaine, il faut que cela cesse, lui dit-il. Activez la surveillance. Pour vous encourager dans cette lutte, nous avons décidé de doubler vos émoluments.

L'officier salua.

— Je vais faire le nécessaire, répondit-il simplement.

En effet, la contrebande se ralentit, à tel point qu'on pouvait la croire à peu près matée. Mais, six mois plus tard, son activité reprenait de plus belle. La direction des douanes s'émut de cette nouvelle recrudescence. On décida, en présence de circonstances si surprenantes, de surveiller discrètement les agissements du capitaine des flotilles. Ce qu'on découvrit appartient au domaine de l'in vraisemblance. Le capitaine avait partie liée avec les contrebandiers ; il partageait leurs bénéfices et était devenu leur principal collaborateur.

C'était ce supérieur traître à sa mission qui fournissait aux contrebandiers les indications qui leur permettaient d'éviter les patrouilles des gardes-côtes. Inutile de dire que ce singulier personnage qui avait réalisé une grosse fortune en peu de temps n'attendit pas d'être traduit devant un tribunal de justice ; il se sauva dans une de ses vedettes à vapeur ; on ne le revit plus jamais.

Mais voici un récit plus dramatique que j'ai recueilli auprès d'un brigadier des douanes maritimes :

Il y a quelques années — c'était en mai 1927 — une collision se produisit au large de Dunkerque entre une vedette douanière et une barque de pêche à moteur. Les deux petits bâtiments coulèrent. Les deux marins qui occupaient le bateau de pêche périrent, noyés ; le brigadier des douanes qui commandait la chaloupe administrative fut tué dans le choc, et les trois subalternes qui l'accompagnaient furent grièvement blessés. Il semblait, à première vue, qu'il s'agissait là d'un déplorable accident de mer imputable à la fatalité. Mais, après de longs mois de silence, on apprit la vérité sur cette rencontre tragique ; l'un des matelots rescapés fit des confidences, mais la mort du brigadier des douanes éteignait toute action judiciaire.

Voici ce qui s'était passé. Le brigadier des

douanes soupçonnait un pêcheur de la région de se livrer à une contrebande active par mer entre la France et la Belgique. Mais, malgré des patrouilles actives et répétées, l'individu, connu sous le sobriquet d'« Accroche-Cœur », échappait à la vigilance des douaniers.

— J'arriverai bien à le « poisser », grommelait le chef au retour de ses expéditions infructueuses.

Mais plus il tendait des pièges à son adversaire, plus celui-ci semblait le narguer. Un soir, le brigadier, qui devait passer la nuit en mer, fut pris d'un malaise au moment de s'embarquer et retourna à son domicile, une maisonnette située près de la frontière belge. Il ouvrait la porte, en appelant :

— Jeanne, c'est moi !

Soudain, la fenêtre du rez-de-chaussée s'ouvrit, et, à sa profonde stupeur, il vit un homme qui escaladait la barre d'appui et qui, sautant à terre, s'enfuit dans la nuit. Le brigadier passa la main sur ses yeux en balbutiant :

— Non... C'est impossible !... Ce n'est pas lui... J'ai des visions...

Comme un fou, il pénétra chez lui. Sa femme, à demi évanouie, le regarda s'avancer.

— Pardon ! gémit-elle.

— C'est bien lui, « Accroche-Cœur », l'homme que j'ai vu... Ton amant... Misérable !

La femme coupable s'effondra en larmes dans un fauteuil.

— Je devrais te tuer, s'écria-t-il. Mais on m'arrêterait, et je tiens à me venger.

Il comprenait tout, à présent : si « Accroche-Cœur » avait échappé jusqu'ici à ses recherches, c'est qu'il était bien renseigné par sa femme sur l'heure de ses rondes et leur parcours. Après avoir réglé ses affaires, il quitta sa maison. Trois jours et trois nuits passèrent sans que le brigadier prit du repos ; inlassablement, parcourant le littoral, il recherchait son rival dont la barque n'avait pas été revue dans les eaux françaises. Enfin, dans la nuit du quatrième jour, alors qu'il scrutait la mer à bord de sa vedette, à trois kilomètres environ du rivage, un bruit assourdi de moteur frappa ses oreilles : c'était la barque d'« Accroche-Cœur ». Prenant lui-même la barre, il lui donna la chasse. Arrivé à quelques brasses du bateau de pêche, il somma ses occupants de stopper. Ce fut « Accroche-Cœur » qui lui répondit :

— Viens me chercher, si tu veux me prendre.

Le contrebandier lança en terminant à l'adresse du douanier une insulte qui baffouait le mari trompé. Puis, faisant tourner son moteur à toute vitesse, il tenta de fuir, mais il comprit aussitôt qu'il allait être rattrapé. Alors il changea de tactique et, effectuant un rapide virage, il jeta son embarcation sur la vedette douanière. Ce fut, d'après le témoignage même d'un témoin, un véritable duel qui s'engagea, rappelant les tournois de jadis où les palefrois caparaçonnés des chevaliers armés de

Une barque suspecte a été amenée à quai. On procède à une fouille minutieuse.

— C'est une plaisanterie ! reprit l'autre. Les riverains ont vu votre vedette se balader toute la nuit au large.

Le chef s'esclaffa :

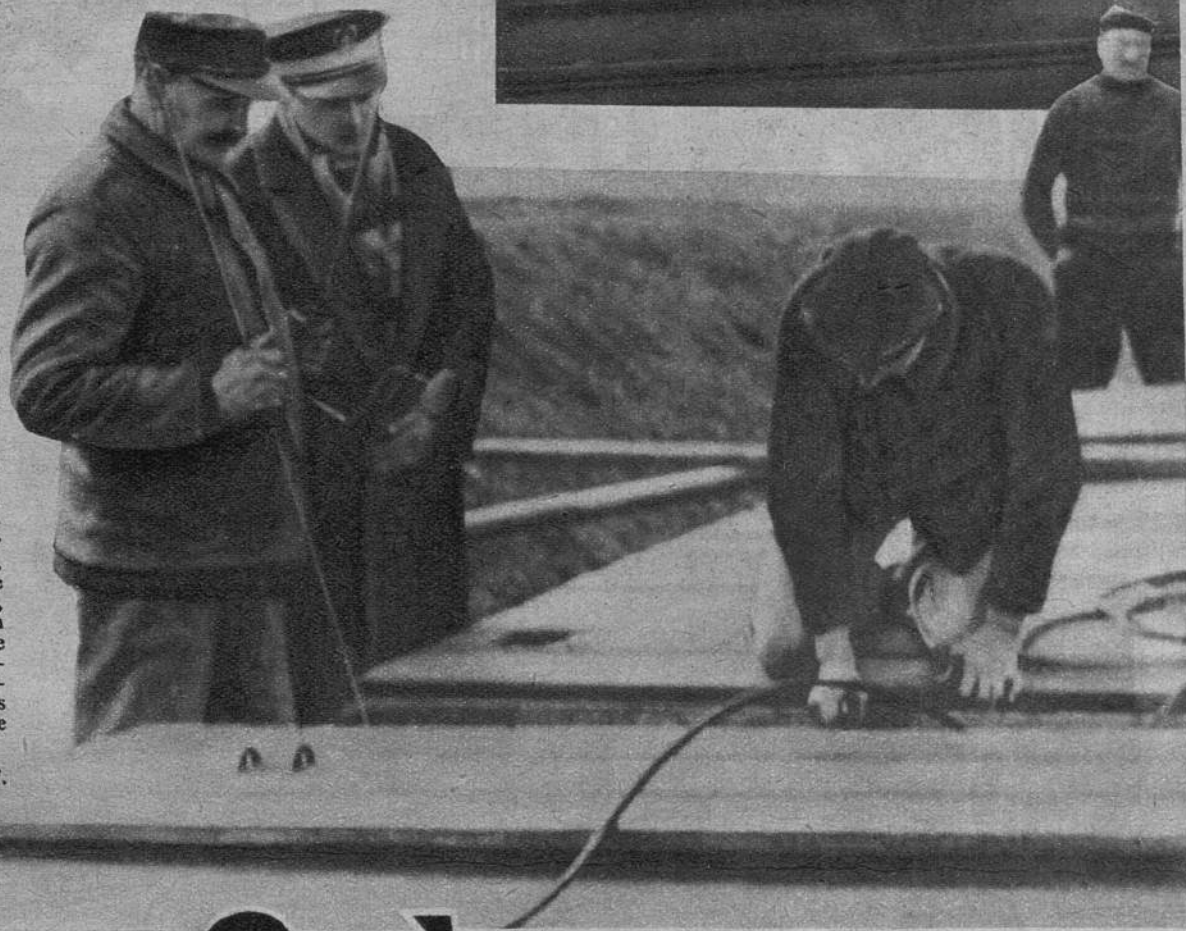
— Ces gens-là avaient la bertue !

Mais le voisin précisa ses dires avec force et le chef commença à s'émouvoir. Il se livra à une enquête qui mit le comble à sa stupeur. Il dut se convaincre que sa vedette avait bien levé l'ancre la nuit. Mais qui avait osé emprunter la chaloupe administrative, et pour quelle randonnée ? C'étaient tout simplement les contrebandiers à qui on avait saisi leur bateau. Ayant une importante cargaison à prendre, ils n'avaient rien trouvé de mieux que de monter à bord de la vedette douanière, et, en toute impunité, ils avaient réalisé leur exploit.

On sait qu'outre la surveillance des côtes au point de vue de la contrebande, le service maritime des douanes a la charge des épaves. Le temps n'est plus où les marchandises provenant de bateaux sombrés en mer appartenaient à celui qui les recueillait ; les épaves appartiennent au Domaine, qui procède à leur vente régulière.

C'est là le règlement. Mais il est d'application assez irrégulière, et, lorsque certains pêcheurs trouvent au large quelque épave, ils l'emportent chez eux. D'ailleurs, les trouvailles en mer sont rarement de

Ci-contre : On découvre des marchandises qui allaient passer en fraude.



CÔTIÈRE

lances se précipitaient l'un contre l'autre.

Après plusieurs escarmouches où les deux petits bateaux se frôlèrent sans se toucher, la collision fatale se produisit : la vedette douanière prit en écharpe la chaloupe du contrebandier, défonçant son arrière. Dans le choc, la vedette avait brisé son avant. D'énormes voies d'eau s'ouvrirent dans les deux bateaux. Pendant que ces derniers s'enfonçaient peu à peu dans les flots, on vit le brigadier et « Accroche-Cœur » s'empoigner par-dessus bord et, dans une étreinte féroce, se précipiter dans la mer. Les douaniers qui avaient assisté en tremblant à ce duel sauvage, sans merci, avaient eu le temps de se ceindre de la bouée de sauvetage réglementaire ; ils purent regagner la terre à la nage.

L'audace des contrebandiers s'avère dans le fait suivant qui s'est passé sur les côtes méditerranéennes, l'an passé, dans les eaux de Villefranche. La vedette douanière qui croisait dans ces parages avait saisi une barque de contrebandiers qui, depuis longtemps, trafiquait entre la France et l'Italie. Une semaine plus tard, on aperçut la vedette douanière effectuer de nombreux trajets durant toute la nuit. Le lendemain matin, un voisin de bureau des douanes voyant passer le chef l'interpella :

— Déjà debout ? Vous ne dormez donc pas ?

— Mais j'ai passé la nuit dans mon lit.

grande valeur : ce sont des planches, des boîtes de conserves, des cordages, des tonneaux, etc. A ce propos, il me souvient qu'en 1919, lors d'un déplacement en Bretagne, je fus témoin d'un fait vraiment amusant. A la suite d'une violente tempête, un cargo anglais chargé de fûts de whisky coula corps et biens en pleine mer.

Le courant de la marée jeta, le lendemain, une centaine de tonneaux sur le rivage. Vous pensez bien que le premier pêcheur qui vit sur le sable cette cargaison de choix ne s'empressa pas, comme c'était son devoir, d'alerter le service des douanes. Il alla quérir sur-le-champ quelques gais lurons comme lui, francs buveurs, fervents du taïfia. Quelle aubaine ! Tout le village fut secrètement prévenu, sauf les douaniers, et chacun, qui sur ses épaules, qui dans une brouette, emporta chez soi son fût d'alcool.

Lorsque les douaniers flairant l'air saturé de whisky se doutèrent du cadeau imprévu que la mer furieuse avait fait à la population de la côte, ils accoururent sur la plage et ne trouvèrent que quelques tonneaux défoncés.

— Ça va être du propre ! Grogna le brigadier des douanes qui se doutait de la vérité.

Ce que ce fonctionnaire avait prévu arriva. Tout le village fut fin saoul durant trois jours ; on ramassait les hommes comme les femmes au bord des routes ; il y avait, je vous l'assure, du vent dans toutes les voiles, sauf dans celles des barques, qui

restèrent à l'attache dans le port durant le temps que mirent les pêcheurs à couver leur whisky. Dresser des procès-verbaux ? C'était là tâche impossible.

— Comment voulez-vous discuter avec des hommes ivres ? avait dit avec logique le chef à ses subordonnés.

D'ailleurs lesdits subordonnés avaient de leur côté raflé un baril qu'ils avaient entreposé dans l'anfractuosité d'un rocher et venaient fréquemment lui rendre visite.

Il y a des épaves de toutes sortes, les plus bizarres, les plus imprévues. C'est ainsi qu'une vedette douanière repêcha, un jour, au large de Saint-Malo, un corset ; on a vu semblable objet oublié dans une chambre d'hôtel ou dans un taxi, mais en pleine mer, cela semble plus qu'étrange. Le corset fut recueilli par le bureau de la douane ; il n'y resta pas longtemps : une femme affolée, mise au courant de la trouvaille, accourut le réclamer en suppliant que le secret fût gardé sur son nom. Galants, les douaniers s'inclinèrent. La belle avait dû se déshabiller sur la plage, déposer ses vêtements, dont son corset, et ce dernier avait été happé par le flot montant.

ANDRÉ CHARPENTIER.

PROCHAINEMENT :

Amour à tous les étages

Les petites alliées des HALLES



La confiance règne : un habitué confie son portefeuille à la fille qui se paie.

— Trois livres, précise l'homme. Elle hausse les épaules : — Tu veux rire. Ajoute deux douzaines d'œufs, et nous pourrions peut-être causer.

Le marchandage se poursuit sur ce ton et dure parfois longtemps. On s'attable chez un bistro pour achever la discussion, et finalement on tombe d'accord sur l'évaluation des charmes de la belle : le poulet en question, deux douzaines d'œufs et un camembert. Une autre fois, un chou-fleur ou une laitue fera l'appoint ; un autre jour, ce sera un gigot qui servira de monnaie d'échange. Ces petites opérations sont courantes ; on ne les voit se traiter, je crois, qu'aux environs des Halles. La clientèle de ces dames est formée de maraîchers, de forts de la Halle, de collettineurs, de camionneurs, etc., et en général de tous ces ambulants qui passent, apportant les denrées. Cette clientèle est regardante, comme on dit, mais probe, et ne fera pas tort d'un sou lorsque le marché est conclu, mais pour en arriver là, que de paroles, que de colloques ! Il n'est pas rare de voir une fille et son client éventuel discuter le coup, si l'on peut s'exprimer ainsi, au seuil de l'hôtel, durant une demi-heure.

Aussi bien, toutes les filles de joie ne s'habituent-elles pas à ce genre de trafic ; seules demeurent dans le quartier celles qui ont pu s'acclimater et s'adapter aux habitudes des indigènes. Nous avons signalé plus haut ce point curieux : l'absence presque totale dans les parages du « marlou ». L'anecdote véridique que nous allons raconter en fournira peut-être un des motifs.

La petite Nini était une de ces malheureuses prostituées qui mènent une existence ignominieuse sous la sujétion du souteneur. Lasse d'être dépouillée et brutalisée, la pauvre racoleuse décida de s'enfuir. Un matin, elle quitta le taudis qu'elle occupait rue Beaubourg et vint se réfugier dans un petit hôtel proche d'un pavillon des Halles. Des mois passèrent ; Nini avait repris le sourire et, malgré la honte de son triste métier, elle ne s'estimait pas à plaindre en comparaison des heures douloureuses vécues autrefois avec l'odieux « marlou ». Elle avait fait la connaissance d'un fort de la Halle ; à la carrure puissante ; c'était un de ses bons clients. Une sympathie était même née entre le fort et la fille.

Or, un jour, comme le fort de la Halle, son travail accompli, allait rejoindre Nini à la porte de l'hôtel où elle guettait le passant, il la vit toute en larmes.

— Qu'as-tu la gosse ?
— Toute en pleurant, elle narra ce qui lui arrivait.

— Totor m'a déniché, et il menace de me zigouiller si je ne reprends pas le business avec lui...

— Qui ça, Totor ? s'enquit le fort.
— Elle expliqua que ce Totor avait été son



Un ménage à trois.

En haut : Un coin des Halles.

Ci-contre : Après le « travail », on fait le compte de la recette.

Il ne faudrait pas croire que la prostitution revête un caractère uniforme dans tous les quartiers de Paris. L'amour vénal ne se pratique pas à Ménilmontant comme à Montparnasse, à Grenelle comme à Montmartre. Milieu oblige. Les mœurs des filles de joie ne sont pas les mêmes sur la rive droite que sur la rive gauche. Prenons, par exemple, ce coin si pittoresque de la capitale : les Halles. Nous ne sommes pas loin du Sébasto avec ses racoleuses effrontées et ses souteneurs en liberté ; cependant la différence est grande. Les petites alliées des Halles, comme on les appelle, forment une catégorie bien particulière dans le monde des filles.

Les filles des Halles sont peut-être les plus indépendantes de toutes ; pour la plupart, elles vivent sans souteneur ; elles sont économes et peu partageuses. C'est probablement la fréquentation des paysans madrés et des intermédiaires cupides qui leur ont appris la valeur exacte de l'argent. Pour dépenser moins elles louent une chambre à trois, vivant en commun et se défendant, au besoin, entre elles, lorsque le client est de mauvaise foi ou prétend ne pas payer la somme convenue. Ce sont les fourmis de la corporation.

C'est seulement dans le quartier des Halles qu'on peut assister à des scènes de ce genre : un maraîcher interpelle une fille :

— J'ai un beau poulet qui me reste. Ça fera-t-il l'affaire ?
— Elle comprend :

— Combien pèse-t-il ?

A gauche : Les ruelles près des Halles avec leurs petits hôtels.





Les petites alliées des Halles guettent le client.

« mec » et que, selon la loi du milieu, il avait des droits sur elle.

Le fort, qui était un brave garçon, s'esclaffa ; il ne parvenait pas à prendre au sérieux les craintes de la petite. Ces histoires de souteneurs lui semblaient des balivernes. Mais elle montra ses bras et sa poitrine couverte de coups : le redoutable Totor avait déjà donné un premier avertissement, en spécifiant bien que si Nini ne travaillait pas pour lui dès le soir même, le couteau entretrait en jeu. Le client de Nini comprit alors qu'il ne s'agissait pas d'une blague. Sa grosse face ronde prit une expression inaccoutumée de colère.

— Ecoute, petite, tu vas dire à ce Totor que tu entends rester libre...

— Mais il me tuera, gémit-elle.

— Attends un peu : je suis libre jusqu'à demain, et si tu veux je ne resterai pas loin de toi...

Elle eut confiance en son protecteur bénevole.

Elle fit répondre à Totor qu'elle refusait de reprendre le trottoir pour son compte. Et elle attendit.

On devine ce qui arriva : Totor, « mec à la redresse », résolut de venger l'injure qui lui était faite et de punir l'audace incroyable de Nini. Le soir même, il se présentait à l'hôtel où l'attendait, à demi rassurée, la pauvre fille. Déjà, il levait la main sur elle lorsqu'il se sentit happé délicatement par la taille et soulevé de terre comme une poupée de paille.

— Non, mais des fois ! protesta-t-il, furieux, en se retournant.

De toute sa carrure massive, le fort de la Halle obstruait la porte de la chambre.

— Qu'est-ce que tu viens faire ici, mon mignonnet ? interrogea le fort d'une voix douce.

La figure de Totor prit une expression de saisissement. Cependant, il tenta de crâner :

— De quoi te mêles-tu ? Nini est ma femme...

— Elle m'a tout raconté.

L'autre, après avoir mesuré la taille de son interlocuteur, qui devait bien peser trois fois plus que lui, balbutia :

— Je venais... la voir...

— Un bon conseil, mon petit freluquet, n'essaie pas de toucher à Nini, parce qu'il t'en cuirait. Pour un gnon que tu lui flanquerais, tu en recevrais dix. On va même commencer aujourd'hui...

Ce disant, le fort prit le souteneur par la peau du cou et, le tenant comme un lapin, lui administra une sévère correction. Totor l'Afranchi eut beau se débattre, jurer, crier, son adversaire ne lâcha pas prise. Puis ce dernier le jeta avec si peu de ménagement dans l'escalier que le « marlou » se brisa trois côtes et se démola la mâchoire : il en eut pour trois mois d'hôpital. Mais jamais, depuis lors, on ne revit Totor dans les parages des Halles.

Cette aventure désagréable eut certainement quelque retentissement dans le milieu du Sébasto, car les souteneurs appréhendaient le sort de Totor n'exercent pas leur infâme domination dans le secteur des Halles, où il y a des « michés » vraiment peu commodes.

Les petites alliées des Halles vivent en bonne entente ; il y a rarement des discussions entre elles. Le cas échéant, elles se prêtent appui. Il y a quelques mois, un commis de pavillon de la poissonnerie se livra à une plaisanterie qui fut peu du goût de ces dames : il payait leurs faveurs avec de faux billets de dix francs, assez grossièrement imités d'ailleurs. Elles résolurent de se venger. L'une d'elles attira chez elle l'indésirable client. Quatre femmes, qui avaient été ses victimes, l'y attendaient. Les cinq mégères déchaînées tombèrent sur lui à bras raccourcis et l'assommèrent à demi, puis elles le dépouillèrent de ses vêtements et lorsqu'il fut tout nu, elles lui enduisirent

le corps de cirage, et enfin le lâchèrent en cet état dans la rue. L'homme ne récidiva pas ; il transporta ailleurs le champ de ses exploits.

Les filles des Halles n'aiment pas la concurrence ; elles se serrent les coudes, et si une de leurs consœurs d'un autre quartier tente de s'introduire parmi elles sans avoir été admise, il y a du grabuge : l'intruse est expulsée brutalement. Elles sont également farouches dans leurs amours, et, lorsqu'elles ont le béguin, ce n'est pas pour rire. Témoins cette anecdote : un fort de la Halle avait deux amours, une fille qui fréquentait les pavillons et une riche marchande de volailles ; il se partageait entre elles deux. Ce coq vivait en paix entre deux poules. Hélas ! la première apprit un jour qu'elle n'était pas la seule à posséder le cœur du puissant gail-lard ; elle sut quelle était sa rivale et décida d'en tirer vengeance.

Un matin, alors que la marchande de volailles trônait à son étal, donnant des ordres, recevant la clientèle, une petite femme coiffée d'un bibi rouge l'interpella :

— Eh, la mère ! faudrait voir à ne pas piétiner mes plates-bandes.

La commerçante, toisant l'inconnue, lui demanda ce que signifiait un tel langage. La petite femme se chargea de lui mettre les points sur les *i* et les poings sur la figure. Il en résulta une bagarre dont les Halles n'ont pas perdu le souvenir. Les lapins et les poulets, les canards et les pigeons, servirent bientôt de projectiles aux mains des deux rivales exacerbées. Des clients peu scrupuleux n'eurent qu'à se baisser pour mettre la poule au pot. Quant aux injures qui furent échangées de part et d'autre, il nous est déceimment impossible d'en reproduire une seule. Des agents requis mirent fin à ce pugilat singulier.

Le fort de la Halle, enjeu de ce tournoi, s'était prudemment éclipsé dans la crainte des éclats. A laquelle réserva-t-il désormais l'exclusivité de son amour ? L'histoire ne le dit pas. Les deux femmes lui en tirent peut-être rigueur toutes les deux. Toujours est-il que la fille passa quatre jours à Saint-Lazare et que l'on vit durant deux semaines la marchande de volailles la figure enveloppée de pansements.

Mais l'histoire la plus tragique à laquelle fût mêlée une petite alliée de Halles fut bien celle qui remonte à une vingtaine d'années. Les vieux gens du quartier se rappellent encore les détails de ce drame avec horreur. Une fille en carte habitant rue du Cygne, à quelques pas des Halles, en fut la lamentable héroïne.

Cette fille prénommée Marcelle, âgée de dix-neuf ans, avait fait la connaissance d'un garçon boucher qui travaillait au pavillon de la viande ; il s'appelait Adrien Lombard et était âgé de vingt-six ans. C'était un amoureux extrêmement jaloux, mais à sa manière, c'est-à-dire qu'il supportait que sa maîtresse eût des clients, mais entendait demeurer l'ami de cœur. Mais Marcelle était inconstante et, après avoir aimé tout un printemps le jeune homme, alla vers d'autres liaisons.

Adrien Lombard fut vite mis au courant de l'infidélité de son amie. Elle avait changé d'hôtel, mais il sut la rejoindre. Il y eut une explication très orageuse.

— Je te ferai ton affaire, menaça le garçon boucher en se retirant.

Elle haussa les épaules.

— Je ne te crains pas.

Quelques jours passèrent, et Marcelle semblait tout à fait rassurée ; elle n'avait pas revu son ancien amant.

Or, un matin, à l'aube, le patron d'Adrien Lombard, qui était descendu dans la resserre frigorifique où il entreposait les animaux abattus destinés à la vente, poussa un cri d'effroi et remonta comme un fou.

— Mais qu'y a-t-il ? demanda sa femme.

COLLECTION DU DISQUE ROUGE

3fr. 50

LE DISQUE ROUGE Hervé de Lelouan **L'ENIGME DE L'ELYSEE**

LE DISQUE ROUGE Rudyard Kipling Traduit de l'anglais par René Lezay **CONTES DE L'INDE**

LE DISQUE ROUGE H.G. Wells Traduit de l'anglais par René Lezay **LA POUDRE ROSE**

LE DISQUE ROUGE Albert Bonneau **LA MARQUE DU LEOPARD**

3fr. 50

3fr. 50

3fr. 50

3fr. 50

LA RENAISSANCE DU LIVRE

Exclusivité Hachette

Chaque volume : 256 pages sous couverture en couleurs

Le Super Hétérodyné de Grand Luxe

GARANTI 2 ANS

CONSTRUIT ENTIEREMENT AVEC DU MATERIEL FRANÇAIS

GRANDE SENSIBILITE ET SELECTIVITE EXTREME

TOUS SECTEURS ALTERNATIFS OU CONTINUS

TOUS LES POSTES EUROPEENS

SANS ANTENNE NI TERRE

COMPLET EN ORDRE DE MARCHÉ A CREDIT 350* A LA COMMANDE ET 12 MENSUALITES DE 200*

2500F

E. ANCEL, CONSTRUCTEUR

83, RUE DE ROME, PARIS - TEL. WAGRAM 66-21

E. ANCEL

La terreur l'angoissait tellement qu'il ne pouvait répondre. La bouchère, accompagnée de quelques voisins, descendit à son tour dans la resserre. Un spectacle d'épouvante s'offrit à leurs regards et ils comprirent l'émoi du boucher.

A l'un des crocs où l'on suspendait des quartiers de viande était pendue, éborgnée, la petite Marcelle.

On devine le drame : fou de jalousie, Adrien Lombard avait résolu de se venger. Sous un vague prétexte, il avait attiré la fille dans la resserre, et là, sauvagement, il lui avait tranché la carotide, puis il avait accroché le cadavre au plafond du local.

L'assassin fut arrêté le soir même : il n'avait plus sa raison. Il est encore aujourd'hui interné dans un asile du département de la Seine.

PIERRE DEMOURS.

COLLECTION DES DOCUMENTS

LA GUERRE DE L'ALCOOL

par Peter Omm. — D'après les journaux du secrétaire particulier d'Al Capone, les procès-verbaux d'audience et autres actes judiciaires. Un livre dont on ne se sépare pas avant de l'avoir lu jusqu'à la dernière ligne. - 1 volume 12 frs

Dans la même collection

G^{ral} v. Deimling : SOUVENIRS DE MA VIE 15 frs

H. R. Berndorf : LES GRANDS ESPIONS 15 frs

LES DESSOUS DE LA DIPLOMATIE 15 frs

H. Bocher : CHINOIS, JAPONAIS ET BRIGANDS 12 frs

EDITIONS MONTAIGNE, 13, QUAI CONTI, PARIS



La ferme du crime. (Poupian.)

ANGOULÊME

(De notre envoyé spécial.)

DEPUIS huit jours, lorsqu'on parle aux habitants de la petite commune de Saint-Laurent-de-Ceris, du village du Grand-Madieu, ou du quartier de la Folie on peut lire comme un effroi dans leurs yeux. L'autre samedi, en effet, un gars bien connu dans le pays y commit un crime atroce.

L'autre samedi, donc, M. Lavauzelle, un brave fermier, vers la tombée du jour, après avoir fait un tour dans ses champs et transporté dans sa voiture un chargement de cailloux, pour le compte des ponts et chaussées, regagnait sa ferme à la Folie, tout heureux de retrouver sa jeune femme et ses trois enfants, dont l'aînée, Jeanne, n'a que quatre ans.

Arrivé chez lui, sans se presser, il détela ses chevaux et les conduisit à l'écurie. Cette tâche achevée, il se dirigea vers la cuisine de la ferme.

La porte était fermée à clef.
— Eugénie! Eugénie! appela-t-il.
Personne ne répondit à sa voix.

— Tiens, pensa-t-il, sans plus s'émouvoir, elle a dû aller avec les gosses au village voisin chez ses parents.

Tranquillement, Lavauzelle se rendit chez eux.

— Vous avez vu Eugénie?
— Non, elle n'est pas venue de la journée.

Une légère angoisse commençait à étreindre le fermier.

— Elle doit être chez les Michelet, espéra-t-il. Au village de la Combe.

Et Lavauzelle, d'un pas pressé, alla à la Combe.

Les Michelet eux non plus n'avaient pas vu la femme du fermier.

Cette fois le malheureux s'inquiéta réellement et les Michelet prirent avec lui le chemin du retour. Les parents de M^{me} Lavauzelle, en cours de route, se joignirent à eux et tout le groupe gagna le plus rapidement possible la Folie.

Quelqu'un cassa le carreau d'une lucarne et pénétra dans la cuisine, il put ouvrir la porte et tous s'arrêtèrent, épouvantés, devant le spectacle qui leur offrait la pièce voisine.

La petite Jeanne gisait sur le sol, la tête baignant dans une flaque de sang, à côté, dans un lit, les deux plus jeunes bébés dormaient. La petite Jeanne respirait encore. Mais où était sa mère?

Lavauzelle se rappela alors qu'il avait été deux jours auparavant l'objet de menaces de la part d'un domestique Marcel Martin, qu'il avait renvoyé depuis une semaine.

L'autre s'était-il vengé? Il ne faisait plus doute, et on devine avec quelle fébrilité on chercha à découvrir le corps de la malheureuse fermière.

Des voisins allèrent aussitôt alerter le maire du Grand-Madieu, qui lui-même prévint les gendarmes de Saint-Claude.

A la ferme, on cherchait toujours. Dans la grange, au pied d'un tarare, des flaques de sang tachaient le sol. On fouilla, on remua le foin, on visita les champs environnants, mais rien, rien, on ne découvrit rien.

La nuit était complètement tombée et déjà de nombreuses heures s'étaient écoulées, permettant au meurtrier de disparaître sans être inquiété.

Dès leur arrivée, les gendarmes se mirent aussi à la tâche, fouillant avec plus de méthode et surtout sous l'empire d'une nervosité moins grande. Ils ne tardèrent pas ainsi à découvrir le cadavre de la fermière, une jeune fermière, une toute jeune maman aussi qui n'avait que vingt-quatre ans.

Le corps, affreusement mutilé, avait été caché tout au haut d'un tas de foin, dans la grange. Le crâne était défoncé et la gorge tranchée, la malheureuse avait dû être tuée au début de l'après-midi, peu de temps après le départ de son mari.

A la suite de cette découverte, les soupçons qui pesaient déjà sur Martin ne firent que se confirmer. Il était près de dix heures du soir et l'autre devait déjà être loin.

On devait retrouver bientôt aussi l'arme du crime, un palonnier de herse, lourde barre de fer de plusieurs kilos.

La chasse à l'homme devait durer deux jours.

Toutes les gendarmeries de la région furent alors alertées, des barrages furent établis sur les grandes routes et toutes les gares furent surveillées, mais il était trop tard.

Le lendemain, le parquet d'Angoulême et des inspecteurs de la 7^e brigade mobile de Bordeaux se transportaient sur les lieux; après diverses constatations, on put établir une partie de l'emploi du temps du meurtrier après son crime.

Dès 15 heures on trouve la trace de Martin. Il achète dans une mercerie de Saint-Laurent-de-Ceris, un chandail, il va ensuite se faire raser et dîne paisiblement dans un estaminet près de la gare.

A 18 h. 58, il prend le train omnibus, à la gare de Saint-Laurent-de-Ceris-Grand-Madieu, en direction de Roumazières, où il arrive à 19 h. 23.

Il quitte cette localité quelques minutes plus tard, à 19 h. 37, et débarque à Angoulême à 21 h. 6.

L'assassin se trouvait donc déjà à Angoulême lorsque le crime fut découvert et que l'alerte fut donnée. Comment retrouver le fuyard? La tâche semblait être plus compliquée qu'on ne l'aurait cru tout d'abord. Mais, grâce au flair d'un simple gen-

LE CADAVRE DANS LA GRANGE ou le crime odieux de "Marcel" Martin

darme, le lendemain, l'affaire était dénouée. Transportons-nous dans un petit pays de la Gironde, à Soullignac.

Le matin, le gendarme Brocas a lu les journaux de la région, où tous les détails du crime sont relatés. Il sait que Martin a des parents à Soullignac et au cours de sa tournée dans les hôtels et garnis du pays, il ne manque pas de questionner habilement les patrons.

Soudain, sur le registre d'un hôtel voisin de la gare, il lut le nom de Martin parmi ceux des derniers arrivés.

— Où est ce voyageur? demanda-t-il.
— Il est parti ce matin de bonne heure, lui fut-il répondu.

Or, le signalement de ce Martin correspondait parfaitement au signalement de l'assassin.

Le gendarme Brocas comprit aussitôt qu'il était sur la bonne piste et il avertit immédiatement ses chefs de sa découverte.

Pendant quelques heures, toute la maréchaussée de la Gironde fut sur pied. Les brigades de Castres, de Podensac et de La Réole établissaient des barrages et le lieutenant Combat quittait Bordeaux en auto pour Cadillac et Soullignac.

Des battues furent effectuées tout le jour, on retrouvait la trace de Martin puis on la perdait. Ici, il laissait un carton contenant une veste ensanglantée, plus loin, il abandonnait un pantalon, également taché de sang. On l'avait vu attablé à telle auberge, puis errant dans un autre coin de campagne, enfin, à la tombée de la nuit, lundi soir, le lieutenant de gendarmerie Combat et l'adjudant Peyramayou pénétraient dans un bar de Soullignac.

La salle, faiblement éclairée, paraissait triste et vide, seul un consommateur dans le fond semblait affairé sur sa banquette.

Il parlait à la propriétaire.

Au moment de leur entrée, les gendarmes perçurent nettement celle-ci dire à son client: « Vois-tu, Marcel, où mène l'inconduite! » tout en lui montrant un article paru dans un journal et ayant trait au crime de Saint-Laurent.

Tandis que l'adjudant Peyramayou demandait à consulter le registre des voyageurs et s'entretenait avec la patronne, le lieutenant se dirigeait vers l'inconnu et le regardait avec attention.

— Ce doit être lui, pensa-t-il.

Et voici la conversation qui s'était engagée entre la patronne et l'adjudant de gendarmerie.

— Avez-vous des étrangers chez vous, madame?

— Non, si ce n'est cet homme qui vient d'arriver.

— Comment s'appelle-t-il?

— Je ne sais.
— Il a bien un nom?

— Probablement.
L'homme semblait de plus en plus mal à son aise.

C'est alors que le lieutenant lui dit à brûle pourpoint.

— Oui, vous avez bien un nom. Quel est-il?

Et l'autre souffla:
— Martin.
— C'est bien vous l'assassin de Saint-Laurent-de-Ceris?

— Je... je... je suis seulement le receleur, bredouilla-t-il.

Debout, pâle, défait, l'homme sentait qu'il était perdu. On le fouilla aussitôt, il portait sur lui deux couteaux de charretier.

Et sans bonne escorte il gagna la gendarmerie de Cadillac.

Martin entra immédiatement dans la voie des aveux. Martin, depuis de longues années, demeurait à Saint-Laurent. Parfois il quittait le pays pour de longs mois, mais il revenait toujours. Parfois aussi il avait eu maille à partir avec les gendarmes et fut condamné trois fois pour différents délits.

Enfin, dernièrement, il entra au service des Lavauzelle. Soit que son travail ne contentât pas son maître, soit parce que des discussions s'élevèrent entre lui et M^{me} Lavauzelle qui voulait empêcher son mariage avec une parente à elle, soit pour ces deux raisons, huit jours avant le crime les fermiers renvoyèrent leur valet.

Ce renvoi ne s'opéra pas sans difficultés et Martin parti en proférant des menaces.

Chaque fois qu'il rencontrait Lavauzelle, depuis, il les réitérait, tant et si bien d'ailleurs que le malheureux alla prévenir les gendarmes.

Et le jour du crime arriva, laissons la parole au meurtrier.

— J'avais toujours en tête l'idée de me venger. Si j'ai été poussé au crime, c'est surtout parce que M^{me} Lavauzelle s'était opposée à mon mariage avec sa parente, Valérie.

Samedi après-midi, Lavauzelle étant parti pour faire des charrois, je suis entré dans sa ferme. La patronne était dans la grange. L'apercevant dans la cour, elle me dit: « Que voulez-vous? »

Je lui dis que je venais lui demander une dernière fois, si elle voulait, oui ou non, me laisser épouser Valérie. Elle me répondit par un non catégorique. Alors je saisis une barre de fer qui se trouvait à ma portée et je l'en frappai à la tête. Elles s'éroula étourdie. Alors je lui portai trois autres coups, jusqu'à ce que je vis qu'elle avait la tête défoncée. Quand elle fut morte, je pris le cadavre et allai le cacher au haut d'une meule. Je le recouvris avec du foin.

Après quoi je pénétrai dans la chambre des fermiers pour aller prendre ce qu'il y avait dans leur armoire. La petite Jeanne se trouvait près du berceau où dormaient les deux bébés plus petits qu'elle. Comme elle voyait que je fouillais dans l'armoire, elle vint près de moi et me donna des coups de pied dans les jambes.

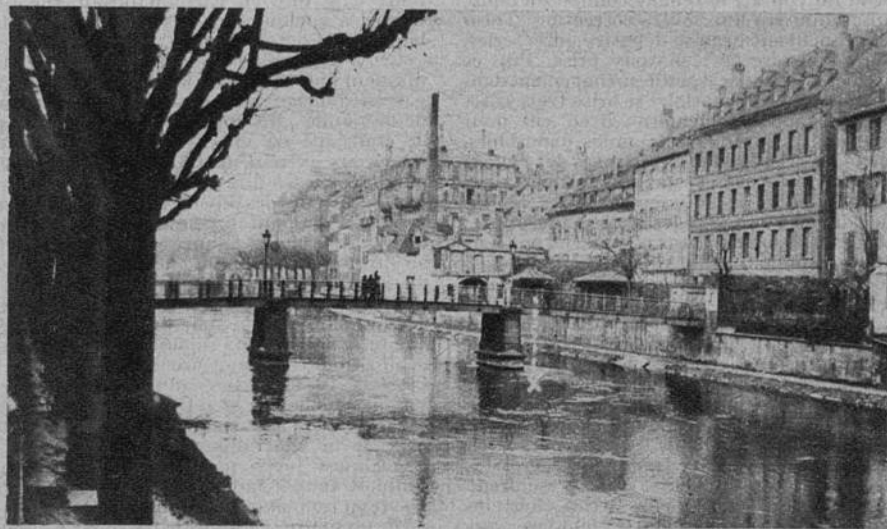
Alors je lui portai un coup de poing qui la fit rouler, étourdie, sur le plancher.

J'en profitai pour prendre une somme de 2 150 francs qu'il y avait dans l'armoire et un livret de caisse d'épargne... puis je pris la fuite.

Martin n'en dit davantage, mais il est curieux que cet assassin soit-disant par amour songe surtout à emporter le « magot ». Martin a commis un crime crapuleux au sens propre du mot, et il n'a même pas l'excuse de la passion.

BERNARD LAUZAC.

Une femme jetée à l'eau d'un pont de Strasbourg



Il y a eu trois crimes en un mois à Strasbourg et la police mobile se demande s'il ne s'agit pas de exploits d'une bande organisée. Des témoins dignes de foi assurent qu'une de ces dernières nuits, on a jeté une femme à l'eau du haut du Pont aux Chats, à

l'endroit précis que représente notre photo; le pointillé indique le chemin suivi par le corps. On pense qu'il s'agit d'un crime du milieu. On n'a pas retrouvé le cadavre de la victime et, d'autre part, on ne signale aucune disparition à Strasbourg. (G.)

Au-dessous: La petite Jeanne gisait sur le sol, la tête baignant dans une flaque de sang.



“La Marie”

DIJON

(de notre envoyé spécial).

On bavardait ferme, ce lundi soir, au café du Moulin à Vent. On discutait politique, on échangeait des opinions sur les derniers faits-divers. A son comptoir, M^{me} Perrot, l'aimable patronne, écoutait d'une oreille distraite les mille potins qu'on se racontait, et « Cierge », le garçon, s'empressait auprès des consommateurs.

— Paraît qu'on a trouvé un cadavre de femme dans le canal, hier matin, dit soudain le « p'tit » Marcel, un fidèle client.

— Encore une désespérée, sans doute, émit son partenaire à la belote. Les inspecteurs sont venus tout à l'heure prendre l'apéritif et ils ont déclaré à la patronne qu'il s'agissait d'un accident ou d'un suicide. Je penche pour cette explication...

Une grosse voix lui coupa la parole. C'était celle du « père » Mortet, un malin : — Et moi je dis que c'est un crime.

Tout le monde se mit à rire. — Encore ces idées de crime. Vous en voyez donc partout.

Pour répondre, le « père » Mortet acheva son verre d'un trait.

**

La macabre découverte datait du dimanche. Ce jour-là, M. Alfred Cordier, à bord de sa péniche *Titi*, se rendait à Saint-Jean-de-Losne par le canal de Bourgogne.

Un soleil presque printanier faisait miroiter l'eau calme. Assis à l'avant du bateau, le marinier fumait tranquillement sa pipe. Machinalement, il suivait des yeux la berge du canal qui déroulait son ruban monotone devant lui.

Il était environ neuf heures. Soudain, M. Alfred Cordier se pencha avec curiosité : à quelques mètres en avant de la péniche, une masse noireâtre, indéfinissable, flottait entre deux eaux.

— Stoppez ! crie-t-il. Ayant exécuté cet ordre, l'homme qui tenait la barre accourut. Il regarda lui aussi la forme immobile.

— On dirait un cadavre, murmura-t-il avec une sorte d'angoisse dans la voix.

— Nous allons bien voir.

Quelques minutes plus tard, à l'aide de gaffes, les deux bateliers remontaient sur le pont de la péniche l'objet de leur curiosité.

C'était le cadavre d'une femme, paraissant âgée de quarante-cinq à cinquante ans, modestement vêtue d'une robe noire, portant des bas et des souliers de même couleur. La mort ne devait pas remonter à bien longtemps, car le corps n'était nullement décomposé.

— Va vite prévenir la police, dit Alfred Cordier.

**

La péniche était à ce moment au lieu dit les « Carrières blanches ». Il y avait une bonne trotte pour aller jusqu'au commissariat central où se tient, le dimanche, la permanence. Le barreur ne mit point longtemps pourtant pour parcourir la distance, et, une heure après, M. Olivier, commissaire de police du deuxième arrondissement, commençait son enquête.

Tout d'abord, il s'agissait d'identifier la morte. Cela demanda peu de peine. On sut

bientôt qu'il s'agissait de la nommée Jeanne-Marie Faivre, âgée de quarante-neuf ans, domiciliée chez M. Aimé Pahud, rue Notre-Dame, à Talant, petit pays situé à trois kilomètres de Dijon, sur l'ancienne route de Paris.

Le médecin-légiste, ayant minutieusement examiné le corps, déclara :

— Cette femme est morte par immersion. Elle ne porte aucune trace de coups ou de violences. Les quelques petites écorchures que vous voyez là ont été produites après le décès, vraisemblablement par les crochets des gaffes de ceux qui la repêchèrent. Il s'agit d'un suicide ou d'un accident. La mort remonte à quelques heures.

Les deux hypothèses furent envisagées. Suicide ? Jeanne-Marie Faivre aimait bien quelque peu la boisson et les hommes robustes, mais on ne lui connaissait pas de liaison sérieuse et jamais elle n'avait manifesté, auprès de ses habituelles compagnes, de son intention d'en finir avec la vie.

Accident ? C'était plus probable. La malheureuse ayant passé une bonne partie de la nuit de samedi à dimanche à consommer dans un débit des « Carrières blanches » avait dû longer le canal pour regagner son domicile et, ayant fait un faux-pas, était tombée dans l'eau.

On conclut donc à l'accident. Le permis d'inhumer fut délivré et quelques laveuses suivirent, le surlendemain, le modeste convoi de Jeanne-Marie Faivre.

**

Cependant, le commissaire de police, M. Olivier, avait son idée. Malgré les constatations du médecin et les résultats de son enquête, il soupçonnait autre chose, comme le « père » Mortet.

Ce pourquoi il continua ses recherches et chargea les habiles inspecteurs de la sûreté dijonnaise Mougeot et Thoilliez de procéder à divers interrogatoires.

Le premier témoin entendu fut un ouvrier carrier de nationalité serbe, nommé Lazo Jovicic, âgé de quarante-six ans, qui fit le récit suivant :

— J'habite, avec un camarade, dans une baraque, aux « Gorgets ». Il est exact que je connaissais Jeanne-Marie Faivre et que je la recevais quelquefois. Ainsi, samedi soir, mon copain et moi avons passé la nuit chez nous en compagnie de la pauvre femme et d'une autre laveuse.

L'inspecteur Mougeot l'interrompt :

— Comment se nomme cette laveuse ? — Je ne connais que son prénom, Marie, poursuivit le Serbe. C'est une femme d'un certain âge. Elle habite près d'ici, dans une roulotte.

— C'est votre maîtresse ?

L'homme hésita, se troubla, puis, baissant la tête :

— Quelquefois, murmura-t-il avec gêne, comme s'il avait honte d'avouer ses relations avec cette voisine « d'un certain âge ».

Haussant les épaules, l'inspecteur du service des recherches ordonna :

— C'est bon ! Continuez, nous verrons plus tard.

— Donc, samedi soir, après avoir bu dans le café des « Carrières blanches », nous sommes rentrés tous les quatre chez moi et nous avons passé la nuit ensemble. C'est vers six heures que nous nous sommes quittés ; c'est-à-dire que nous sommes restés à la maison et que les deux femmes sont parties.



En attendant l'arrivée du commissaire, on plaça le cadavre dans un coin discret.

— Toutes les deux ?

— Oui, même qu'elles devaient être un peu saoules, car elles se donnaient le bras. Depuis je n'ai pas revu Jeanne-Marie Faivre et ma voisine m'a dit qu'elle lui avait dit au revoir sur le chemin. Je me demande ce qu'elle a été faire près du canal.

Pendant ce temps l'inspecteur Thoilliez, de son côté, interrogeait le compagnon du carrier. Un Serbe également, Dragutiri Kecman, âgé de trente-trois ans. Il ne fit aucune difficulté pour raconter ce qui s'était passé pendant la nuit de samedi à dimanche, mais, chose curieuse, il était sur plusieurs points en contradiction formelle avec Lazo Jovicic.

— Les deux femmes ne sont pas parties ensemble. C'est la Faivre qui nous a quittés la première. Elle avait l'air tout à fait normale. Après avoir embrassé mon ami...

— Comment ? demanda l'enquêteur. Mais je croyais que la maîtresse de Jovicic était votre voisine Marie.

Le carrier prit un petit air entendu.

— Bien sûr, dit-il en souriant, seulement, ce soir-là, il a couché successivement avec les deux. C'est un rude gars, savez-vous !

— Et vous-même ?

— Moi ? j'ai mieux que cela. D'abord la Marie pourrait être ma mère.

**

Une singulière femme que la Marie comme on l'appelait dans le pittoresque quartier des « Gorgets » où grouille toute une population cosmopolite, composée de Serbes, d'Italiens, d'Espagnols, d'Arabes et de Français aussi.

Son nom est Marie Viard, veuve Chaussard. Elle a soixante et un ans. « Un certain âge », en effet, et bien capable d'effrayer les trente-trois ans de Dragutiri Kecman.

Tous ses voisins la redoutent, car, lorsqu'elle a bu, elle devient méchante et ses colères ont la réputation d'être terribles. Ses deux passions : l'alcool et les hommes. Toute sa vie a été consacrée à ce double culte, et ceux qui ont connu feu Chaussard disent encore avec pitié : « le pauvre homme », lorsqu'ils parlent de lui.

De l'alcool, elle en boit toute la journée, et parfois même toute la nuit. Lorsqu'elle s'endort, la bouteille est près de son grabat, à portée de sa main.

Des hommes, elle en reçoit chaque fois que ses charmes vétilustes réussissent encore à tenter un.

— On en a vu venir jusqu'à trois dans la même soirée, me dit une voisine, qui ajoute d'un ton dégoûté : Certainement qu'elle est hystérique !

En résumé, une horrible mégère, un « type » inouï, que l'on se représente plus facilement dans un film de bas-fonds que dans la vie réelle.

Mais c'est aussi une forte tête et il faudra toute l'habileté et la finesse des inspecteurs Mougeot et Thoilliez pour en venir à bout.

L'interrogatoire commence, serré, implacable :

— Où avez-vous quitté Jeanne-Marie Faivre, dimanche matin ?

— Dans la cabane des deux carriers serbes.

— C'est faux, on vous a vues toutes les deux au bord du canal. Il était un peu plus de six heures, que s'est-il passé à ce moment ?

— Mais rien, absolument rien.

Longtemps la Marie lutte désespérément contre les multiples questions qui l'assaillent, contre le faisceau de présomptions qui va la mettre à la merci de ses « tourmenteurs », comme elle dit. Enfin, elle succombe.

Alors, farouche, avec beaucoup de haine dans sa voix éraillée et dans son regard mauvais, elle clame son monstrueux aveu :

— Oui, c'est moi, moi qui ai tué cette garce de fille ! Et je l'ai tuée parce qu'elle

avait pris mon homme. Vous comprenez, la nuit, lorsque je l'ai vue couchée avec Jovicic, j'ai juré de me venger. Et eux, les imbéciles, ils ont cru que j'étais saoule et que je me moquais de cela. Ah ! bien oui ! Me faire un tel affront, à moi !

Elle souffle un instant, puis continue :

— Pour être plus certaine de me venger, j'ai fait semblant de dormir et, au matin, j'affectai d'être gracieuse avec ma rivale. Lorsqu'elle partit, je lui offris de l'accompagner un bout de chemin, ce qu'elle accepta. Bientôt nous longions le canal.

« C'est à ce moment que « l'affaire » se produisit. Je lui fis de violents reproches et, brusquement, après avoir constaté qu'il n'y avait personne aux environs, je la poussai avec force. Elle n'eut même pas le temps de pousser un cri. Ses bras battirent l'air et elle tomba dans l'eau. Cela fit un bruit sourd et de grands ronds marquèrent l'endroit où elle avait disparu. J'attendis un instant pour voir si elle ne remontait pas à la surface, mais je ne vis rien. J'étais vengée de cette saleté !

— Qu'avez-vous fait ensuite ?

— Je suis rentrée chez moi.

— Vous en êtes sûre ?

— Parfaitement.

Elle ne voulut pas en dire davantage, mais le commissaire de police ne fut pas convaincu par cette explication. Persuadé qu'au contraire, l'ivrognesse était retournée auprès des deux Serbes, après son crime, pour les mettre au courant, il les a déferés au parquet, où ils ont été inculpés de complicité.

**

Dans sa prison la Marie lance des coups de pieds dans la porte et insulte ses gardiens. Son arrestation n'a pas calmé la mégère du quartier des « Gorgets ».

Et, au café du Moulin à Vent, devant son absinthe aux reflets d'opale, le « père » Mortet arbore un petit air triomphant devant ses interlocuteurs de lundi soir. Il caresse négligemment ses fortes moustaches et se contente de dire, en souriant :

— Il me semble que j'avais presque raison, l'autre jour. N'est-ce pas ?

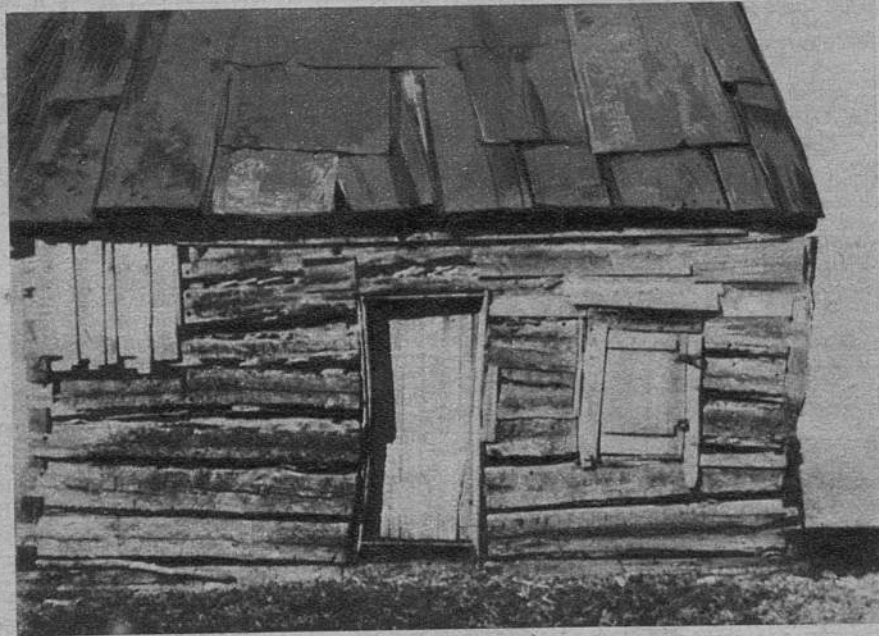
On préfère ne pas lui répondre.

GÉO GUASCO.

L'HOMME QUI VOULAIT TUER LE KAISER



HEINRICH FUCKER, qu'on a découvert dissimulé dans une tour du château de Doorn, porteur d'un revolver, et qui déclara avoir voulu attenter à la vie de l'ex-empereur d'Allemagne Guillaume II. On se demande si Fucker est un fou ou un criminel. (K.)



La cabane des deux carriers serbes, où Jeanne-Marie Faivre passa sa dernière nuit.

TORTURES DANS LES PRISONS AMÉRICAINES



Arthur Maillefert, victime du « grilling troisième degré ». (I. N.)

ASSEZ régulièrement, des articles venus d'Amérique nous dépeignent la vie des criminels, dans les prisons-paradis, comme un délicieux farniente parmi tout le confort moderne. Sing-Sing, avec son électricité, son eau courante chaude et froide, son équipe de rugby, son chauffage central, est le plus beau spécimen du genre.

Mais, à côté de cela, les photos d'outre-Atlantique nous montrent des détenus copieusement passés à tabac. Et il n'est pas rare de voir des directeurs de prisons ou des gardiens passer en jugement pour avoir martyrisé leurs hôtes. La « chambre des aveux spontanés », chez nous, n'est pas un mythe ; mais que sont quelques bourrades, auprès du « grilling troisième degré » ? Il est des inculpés qui sont estropiés pour la vie quand ils sortent des mains de leurs bourreaux ; et d'autres meurent dans leurs cellules. De temps en temps, un procès scandaleux révèle les faits au grand public ; mais le silence s'établit rapidement. Et qui poursuivrait les représentants de l'autorité et de la justice ? La loi de Lynch est plus terrible encore : ses tristes héros cependant demeurent le plus souvent impunis.

Cependant, ces jours-ci, à Jacksonville, Floride, vient d'éclater comme un coup de tonnerre, une grave affaire. Il s'agit cette fois-ci, non plus d'un inculpé qu'il importe de faire avouer à tout prix, mais d'un condamné, traité de façon si atroce, qu'il en est mort. Reprenons l'affaire à ses débuts.

Il y a quelques mois arriva à la prison de Jacksonville un nommé Maillefert Arthur, condamné à neuf ans de cellule. Ce garçon, âgé de dix-neuf ans, était gardien de nuit dans un dépôt d'essence. La Floride, où il habitait, a un climat idéal, qui se rapproche beaucoup de celui de notre Côte d'Azur et prédispose à la vie joyeuse. Dans sa vieille Ford, payée quelques centaines de dollars, Arthur Maillefert emmenait des « girls », et il remplissait tous les soirs son réservoir avec la « gazoline » du patron. Chez nous, ce ne serait pas trop cher. En Amérique, les juges ne plaisantent pas : neuf ans à l'ombre !

A la prison de Sunbeam, où arriva le malheureux « boy », il y avait un directeur cupide et féroce. Il s'appelait Georges Courson. Son « âme damnée », le gardien-chef Higginbotham, avait imaginé de louer le travail des prisonniers aux propriétaires d'alentour. C'était donner à ceux-ci une main-d'œuvre excellente pour presque rien. Une espèce d'adjudication était faite par les soins de Courson, qui fournissait des équipes de convicts aux plus offrants. Jusque-là, rien d'extraordinaire ; mais le « gouverneur », pour assurer un rendement optimum, n'hésitait pas à caresser les épaules des condamnés peu enclins au labeur d'un « chat à neuf queues » redoutable entre tous. C'était un fouet à très longues lanières de cuir, terminées par des boules de plomb. A ce régime-là, il faut travailler ou mourir...

Arthur Maillefert, qui de sa vie n'avait jamais mis les pieds dans un champ et ignorait tout de l'art de défricher les landes incultes, fit connaissance, très rapidement, avec le fouet. C'était un garçon d'une grande énergie : il résolut tout aussitôt de s'évader.

Il avait d'ailleurs été tout de suite « repéré » par Courson, et faisait figure, dans la

triste bande, de souffre-douleur. De l'avis unanime de ses camarades de chaîne, pourtant, c'était un bon garçon, victime d'une défaillance qu'il payait trop cher.

Refusant toujours de travailler aux champs, Maillefert, menottes aux poignets, fut ramené par un gardien à la prison. En route, par un croche-pied, il se débarrassa du geôlier et, malgré ses mains enchaînées, se sauva par la forêt. On mit sur sa piste les chiens policiers ; quand le jeune homme, qui épuisé, de fatigue, s'était couché au pied d'un arbre, fut réveillé par leurs abois, il se sentit perdu. Une rivière s'ouvrait devant lui. Toujours les poignets cadenassés, Maillefert se jeta à l'eau et parvint à passer à la nage. Mais les « bergers allemands » l'avaient suivi ; on arrêta le malheureux sur l'autre rive ; on le ramena à Courson, qui le fit rouer de coups, le mit aux fers et le laissa trois jours sans boire. Quand le jeune homme sortit de là, à demi fou, une haine féroce s'était levée en lui contre la société tout entière.

Il s'évada encore et fut

mis debout, ligoté, dans la cage. A son cou, on passe une chaîne qui est fixée, plus haut, à une potence.

Vous voyez d'ici le drame ? L'homme, en plein soleil, est obligé, s'il ne veut pas mourir, de rester strictement immobile. Il sait que, s'il bouge un tant soit peu, le cercueil basculera autour de son axe, et que lui, la victime, arraché par la chaîne, restera dans le vide, pendu. Supplice horrible, comparable au « supplice de l'espérance » évoqué par Barbey d'Aurevilly. Chaque minute qui passe, pour le misérable qui sent trembler sous lui la planche, chaque coup de vent qui passe dans la cour de la prison sont autant d'angoisses.

Arthur Maillefert, dans sa caisse, « tint » héroïquement douze heures. Puis il eut une faiblesse, remua... et mourut pendu sous les yeux de Higginbotham.

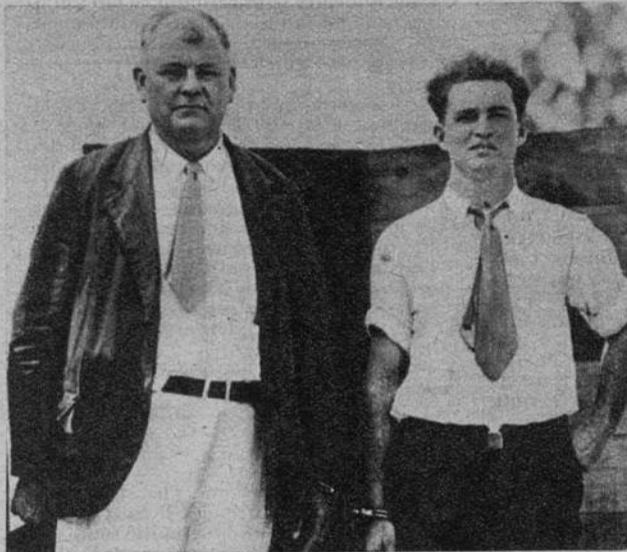
Mais la mesure, cette fois-ci, était comble. Et les deux responsables sont jugés à leur tour. Il est certain, d'ores et déjà, que les tortionnaires seront « salés ».

La terreur que les deux hommes inspiraient à tout le pénitencier était si grande, que, lorsque vingt camarades du malheureux Maillefert furent appelés à déposer, il se refusèrent obstinément à dire quoi que ce soit. La terreur tenait leurs bouches closes ; ils tremblaient comme la feuille à l'idée des représailles qui les attendaient, une fois la porte de leur cellule refermée sur eux. Il fallut que le juge, à plusieurs reprises, leur affirmât qu'ils n'avaient rien à craindre, que l'audience était publique, qu'il n'était pas question de huis-clos.

— Nous sommes ici, dit-il, pour savoir la vérité, toute la vérité. Si certains d'entre vous la taisent, je vais lever leurs suprêmes hésitations : ceux d'entre vous qui n'en feront la demande seront transférés dans un autre pénitencier. Ils n'auront donc ainsi rien à craindre.

Cette promesse, qui fut scrupuleusement tenue, et à laquelle adhèrent d'enthousiasme les vingt convicts déchaîna toute une série de révélations plus terribles les unes que les autres. Certains de l'impunité, les condamnés vidèrent « tout leur sac ». La plupart de leurs accusations furent reconnues fondées. Et il apparut aux yeux du juge que Jacksonville était la plus terrible geôle des Etats-Unis.

JACK SCREEN.



George Courson (à gauche) et Higginbotham, accusés du meurtre de Maillefert, photographés quelques instants après leur arrestation. (I. N.)

repris... On le dévêtit complètement alors et il fut enfermé dans un tonneau. Sa tête seule passait. En plein soleil, on le laissa ainsi un jour entier.

Mais comme le soir tombait, plus de Maillefert ! Le condamné, dans un élan de courage atroce, avait rongé de ses dents le sommet du baril ; et il s'était enfilé, tout nu, par la campagne.

Cette troisième tentative n'eut pas plus de succès que les précédentes.

Une fois de plus Maillefert, sans vêtements, sans argent, sans pain, fut ramené, étroitement entravé, à ses bourreaux.

Le « gouverneur » Courson, alors, avec une joie diabolique, de dire : « Ce gaillard-là va faire connaissance avec la « boîte à boulons ».

L'éternel évadé se demandait avec angoisse, en quoi pouvait consister cette nouvelle torture, ce supplice plus raffiné encore. Il n'allait pas tarder à être fixé !

La « boîte à boulons » est une cage en bois, étroite et haute comme un cercueil dont elle a la forme. Elle repose sur un axe bien graissé et se tient verticale par une espèce de miracle d'équilibre.

Le condamné — on pourrait dire le martyr — est

Ci-contre : La « cage à boulons ». Le condamné doit se tenir immobile, le cou passé dans une chaîne qui, au plus petit mouvement, peut l'étrangler. (I. N.)



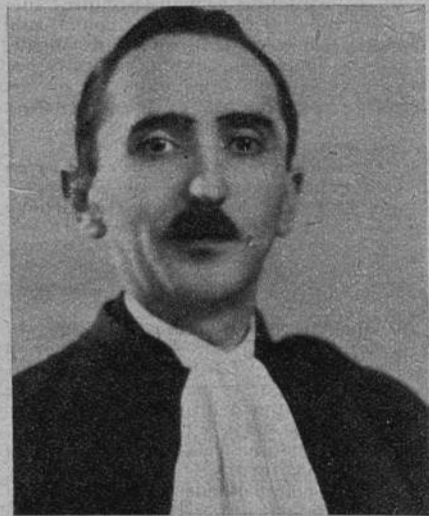
On accuse, on plaide, on juge...

Du danger de non-présentation d'enfant.

UNE curieuse affaire va prochainement être plaidée devant le tribunal de Lyon. Il y a quelques années, après une courte lune de miel — sans douceur — deux époux décidèrent de divorcer : un bébé était né de cette brève union : il fut confié à la grand-mère maternelle.

Le père ne put admettre cette décision. — J'ai, déclara-t-il, le droit d'élever mon enfant moi-même !

Et il l'enleva tout simplement, un soir... La mère rechercha son fils durant des années, elle s'adressa à la justice, fit des démarches multiples : peine perdue... le garçonnet était et demeurait introuvable. Cinq années ont passé : le père a quitté sa ville de province, il a oublié sa femme et les ennuis



M. Roger Mettetal. (H. M.)

qu'il eut à propos de l'enfant, il travaille à Paris tranquillement, paisiblement, lorsqu'un matin on l'arrête.

— M'arrêter, s'exclama-t-il, pourquoi ? Qu'ai-je fait ?

— Vous avez enlevé votre garçonnet, il y a cinq ans, et, pour non-présentation d'enfant, votre femme a, à l'époque, porté plainte !

Et le mandat d'arrêt mit cinq ans à être exécuté, alors que le père croyait définitivement avoir la garde de son enfant !

Thémis est non seulement boiteuse, mais, parfois, elle est complètement paralysée. M. Roger Mettetal a plaidé ce bizarre procès devant le tribunal lyonnais, la semaine dernière : le jugement sera rendu ultérieurement.

Le bracelet de M^{lle} Chouquet.

Quand un galant homme rompt avec une aimable jeune femme, la courtoisie veut qu'il lui offre un cadeau : M. Després, lorsqu'il se sépara de M^{lle} Yvonne Chouquet, ne manqua pas à cette règle de bienséance, il lui offrit un bracelet brillants et saphirs qu'il paya la coquette somme de cinquante mille francs.

Et puis, un jour, M^{lle} Chouquet eut besoin d'argent, ce sont là choses qui arrivent — surtout en cette sombre période de crise — à beaucoup de jolies femmes, et la propriétaire du bracelet s'en fut le porter au Crédit municipal, qui lui prêta cinquante mille francs.

Jugeant ce viatique insuffisant, la jeune femme eut recours à son ex-ami pour le prier de vendre la reconnaissance, laquelle fut, par M. Després, offerte à un certain, M. Ben Saïd qui, pour vingt mille francs l'acheta et dégacha ensuite le bracelet pour la somme qui avait été prêtée par le Mont-de-Piété.

Tenant précieusement son beau bracelet qu'il avait donc acquis pour soixante-dix mille francs, l'acheteur entra chez un bijoutier et, sur sa table, déposa le joyau dont les brillants lançaient des feux étincelants et dont les saphirs semblaient détenir en leur pointe une goutte de lumière.

— Croyez-vous qu'il est beau ? interrogea avec orgueil M. Ben Saïd.

— Splendide, fit le bijoutier.

— Regardez ces diamants, s'ils sont purs, voyez ces saphirs s'ils sont bleus !

— Oui, c'est un superbe bracelet.

M. Ben Saïd interrogea :

— Le cas échéant, quelle somme m'en offririez-vous ?

Le bijoutier prit une loupe, examina la monture, les brillants et les pierres couleur de bleu et remit le joyau sur un comptoir, tandis que M. Ben Saïd répétait :

— Quelle somme m'en offririez-vous ?

— Rien !

— Comment rien ?

— Non... il est faux.

Le nouveau propriétaire du bracelet bondit :

— Faux ? vous plaisantez, n'est-ce pas ?

— Non ! répéta le joaillier, péremptoire, le bracelet est faux !

M. Ben Saïd dut, après expertise d'un autre bijoutier, se rendre à l'évidence : le joyau était faux, peut-être se trouvait-il, parmi les pierres qui l'ornaient, quelques vrais brillants, mais les autres, et c'était la majorité, n'étaient que du verre.

M. Ben Saïd porta plainte contre M^{me} Chouquet et M. Després, qui passèrent correctionnelle, où ils plaquèrent leur bonne foi : l'ami galant avait de ses deniers payé le bracelet à un commerçant — lequel d'ailleurs demeura introuvable — comment pouvait-il soupçonner que le bijou n'était pas vrai ?

Mais le Mont-de-Piété, lui, n'avait-il pas vu que les pierres étaient fausses ? La question posée par le président resta sans réponse et M^{me} Chouquet et son ex-ami furent acquittés.

La Cour, saisie à son tour de l'affaire par un appel du procureur de la République, élucidera-t-elle ce mystère ?

Manon, le blanc d'œuf et l'amoureuse déçue.

— Monsieur le Président, j'ai remis à M^{me} Manon cinq cents francs que je lui réclame, car j'ai été escroquée.

— Escroquée, bondit M^{me} Manon prévenue, escroquée, j'ai promis à Mademoiselle de lui « faire le blanc d'œuf » et j'ai fait le blanc d'œuf... je ne lui dois rien !

Qu'est donc M^{me} Manon ? une extralucide qui, pour la somme de vingt francs, prédit à ses clientes l'avenir par la voie du blanc d'œuf, du marc de café ou des tarots ; mais pourquoi, alors qu'elle demande vingt francs par consultation, a-t-elle réclamé cinq cents francs à la plaignante ?

Le président de la quatorzième chambre correctionnelle s'en étonne :

— Parce que, explique la demanderesse, elle devait me faire sur ce blanc d'œuf des passes magnétiques destinées à me ramener mon ami qui m'a abandonnée...

Or, l'argent étant parti et l'ami volage n'étant pas revenu, la délaissée voulut au moins récupérer ses francs-papier et, de plus, obtenir contre M^{me} Manon extralucide, prise en défaut de voyance, une condamnation pour escroquerie.

Le président n'admit pas cette thèse.

— M^{me} Manon a fait le blanc d'œuf ; elle vous a donc « vendu » ce que vous désiriez : l'illusion... votre ami n'est pas revenu... tant pis pour vous si vous étiez assez naïve pour croire que les « manigances » de cette dame seraient capables de le ramener ; je souhaite que ce jugement d'acquiescement de l'extralucide serve de leçon à celles qui portent leur argent à ces voyantes, cartomanciennes, chiromanciennes, etc.

M^{me} Manon s'en fut, un peu penaude tout de même, et la demoiselle, qui n'a pas retrouvé son amoureux par les vertus maléfiques du blanc d'œuf, partit navrée... cette histoire, d'ailleurs, ne l'empêchera nullement de recourir à d'autres devins et fakirs.

— La crédulité humaine, a dit Renan, donne la notion de l'infini !

Sylvia Riiser.



Seins

développés, reconstruits, embellis, raffermis par les **PILULES ORIENTALES**

Le meilleur reconstituant pour la femme qui désire obtenir, recouvrer ou conserver une belle Poitrine.

Flacon contre remboursements. 18 fr. 50
J. RATIE ph. 45, r. de l'Ecluse, Paris 10^e
Dépôts à Bruxelles : Ph^{ie} Delacre et St-Michel. Genève : Pharm. des Bergues.



Fabrique d'**ACCORDEONS**
François DEDENIS &
BRIVE (Corrèze)
Fondée en 1887 Catal. ill. 1 fr.
RÉPARATIONS



LE RECORD DU RIRE
POUR ÊTRE ÉPATANT EN SOCIÉTÉ
Demandez le SENSATIONNEL ALBUM ILLUSTRÉ (le plus important du monde), 200 gr., pages, 100 gr., comiques Farces et Attrapes desopéranes, Chansons et Monts, Prestidigitations, LITRES eniv et utiles, Dames, Hypnotisme, Hte Magie, etc. Envoi contre 2 fr. en timbres. — Société RECORDURIRE, 9, Bd St-Jurien, PARIS-3^e

GAGNEZ 1 000 frs par mois et plus pendant 2 ans. Partout. Ecrire : Manufacture PAX G., à Marseille.

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M^{me} MARVÉ, 45, r. Laborde, Paris-8^e. Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

100 Fr. le mille, adresses à copier p. enveloppes, travail assuré. Manuf. VULCAN, 10, Lyon.

C'est à l'Ecole Spéciale d'Administration seule 28, Bd des Invalides, Paris-7^e que l'on a volume gratuit, 128 pages, documentation comp etc. France, Colonies, Carrières

DE L'ETAT

INFAILLIBLEMENT avec l'IRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soumettez de près ou de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTE. Demandez à M^{me} GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS, 22 broch. grat. N^o 4.

Le Gérant : F. TINASSE



UN SCANDALE : Un message transmis par radio signale d'Amérique que C... C... tente la traversée de l'Atlantique pour enlever Mademoiselle M... en promenade avec M... C... dans une superbe voiture R... Par suite des intempéries, certaines lettres n'ont pu être comprises par le poste français. Heureusement qu'une photographie prise à l'arrivée vous permettra de reconstituer les noms et de

GAGNER 30.000 FRs

Devant le grand succès remporté par notre précédent concours et à la demande de nombreux concurrents nous vous présentons un autre sujet nous permettant de faire ainsi une nouvelle série d'heureux.

CONDITIONS DU CONCOURS

- 1) Inscrire sur une feuille de papier le nom des personnages et la marque de la voiture, sans oublier de nous indiquer vos nom et prénoms précédés de Monsieur, Madame ou Mademoiselle ainsi que votre adresse et le nom de ce journal et envoyez-nous immédiatement votre réponse, car, indépendamment des 30.000 francs de prix en espèces ci-contre, vous recevrez aussitôt un chèque de cinq cents francs si vous vous êtes régulièrement qualifié le premier avant le 31.
- 2) Chaque concurrent sera avisé directement du nombre de points obtenus par lui, et sera prié d'effectuer, d'après notre catalogue, un petit achat-essai, avec garantie d'échange ou de remboursement en cas de non-convenance.
- 3) Un jury composé de commerçants patentés chargé du dépouillement des réponses, délibérera pour l'attribution des 25 points complémentaires nécessaires au classement. Sa décision, rendue avec la plus bienveillante impartialité, sera sans appel.

Notre BUT : faire connaître et intensifier nos nouveaux procédés de vente directe aux consommateurs.

RÉPARTITION DES POINTS

600 points pour l'envoi de la solution exacte, 175 points pour s'être conformé à la condition n^o 2 et 25 points maximum attribués par le jury, pour la présentation et l'originalité de la réponse.

Le concurrent ayant obtenu 800 points ou le nombre s'en rapprochant le plus sera déclaré gagnant du 1^{er} prix.

Sans argent à nous envoyer, vous n'avez rien à risquer ; de ce fait, rien à perdre. Cherchez donc patiemment et tentez de gagner un des prix suivants :

1	Prix de	15.000 Frs
2	—	2.500 Frs
3	—	1.000 Frs
4	—	500 Frs
50	—	100 Frs

Ce concours sera clos le 31 Mai 1933 et la liste des heureux bénéficiaires envoyée à tout concurrent classé. Hâtez-vous donc, chaque jour passé est peut-être une chance qui s'en va.

Envoyez immédiatement votre réponse aux

COMPTOIRS ÉCONOMIQUES FRANÇAIS (Comptoir B. 30) 209, Av. Daumesnil - PARIS-XII^e (R.C. Seine 545127-8)

Notre maison est Française et n'a rien de commun avec les maisons similaires.

DE LA GAÏETÉ CHEZ VOUS PAR LA MUSIQUE

C'EST CE QUE VOUS APORTE AVEC 12 MOIS DE CREDIT

L'INTERMEDIAIRE, 17, rue Monsigny, 17 à PARIS



" EDISON - BELL "
(Modèle « Sympho » de fabrication française), gainé simili-cuir bleu, diaphragme à aiguille, qualité supérieure, moteur pouvant jouer deux faces sans remontage, puissante amplification, boîte à aiguilles extérieure, poignée extensible, arrêt automatique.

40 fr.
à la commande et 12 MENSUALITÉS de

45 fr.



" ERARD "
(la célèbre marque française de pianos) luxueux gainage simili-cuir, marron, vert ou grenat, diaphragme à aiguille, manivelle intérieure fixe. Ressort spécial double. Arrêt automatique, fonctionnant sans réglage préalable. Couverture contenant 8 disques de 30 cent.

60 fr.
à la commande et 12 MENSUALITÉS de

70 fr.

GARANTIE : 1 AN

AVEC CHACUN DE CES APPAREILS SONT COMPRIS

30 Morceaux " EDISON-BELL " à choisir dans le répertoire de cette marque et une boîte de 200 aiguilles. Nous livrons aussi avec 12 mois de crédit les disques de toutes marques sans aucune majoration.

BULLETIN DE COMMANDE : Veuillez m'envoyer franco gare un appareil.
NOM _____ PROFESSION _____
ADRESSE _____

Demandez notre " Catalogue 19.501 " de phonographes Gramophone, Columbia, etc., vendus aussi avec 12 mois de crédit.

Nouvelles Primes aux Abonnés de " Police-Magazine "

Prime n^o 1. — Six mouchoirs chemisier, grande taille (45 cm. x 45 cm.), bel ourlet à jours, batiste d'Irlande, vignettes blanches.

Prime n^o 2. — Six mouchoirs chemisier, grande taille (45 cm. x 45 cm.), bel ourlet à jours, batiste d'Irlande, vignettes de couleur.

Prime n^o 3. — Un briquet automatique, fabrication soignée, nickelé et estampillé.

Pour chaque prime, frais de port et d'emballage. 1 fr. 50

Imp. CRÉTÉ. — CORBELL.



Nous avons déjà signalé les tristes agissements de ce père indigne qui à Metz abusa de son enfant. Il a été condamné par la cour d'assises à cinq ans de reclusion. Le voici au banc des accusés. (G.)

Au Palais-Royal, à Paris, un Italien, Agusta Panno, a brisé la devanture d'une bijouterie installée galerie Montpensier, en lançant à toute volée un gros boulon. Puis il a dérobé, par le trou ainsi pratiqué, un plateau sur lequel étaient disposés six bagues d'une valeur totale de 149 000 francs. Le voleur a pu être arrêté. A gauche: Panno; à droite: la boutique. (R.)



De violentes manifestations ont eu lieu à Paris devant le Palais-Bourbon, au cours des débats qui entraînent la chute du ministère Herriot. La préfecture de police avait pris des mesures d'ordre fort importantes. M. Jean Chiappe en personne dirigeait les forces policières. Il y eut le mini-

mum de désordre. A gauche: les manifestants défilent. On remarque, au milieu, le préfet de police souriant mêlé aux perturbateurs. A droite: un autocar de la préfecture avec des manifestants arrêtés. (K. et R.)



Quatre cambrioleurs ayant commis plusieurs vols à Créteil et à Maisons-Alfort, vols qui leur rapportèrent d'ailleurs fort peu, se firent prendre par la police. De gauche à droite: Marcel Gaillon, Roger Paumelle, Pierre Deharnel, Robert Dumercy. (R.)

Deux jeunes gens de moins de vingt ans, Rouveyres (à gauche) et Camille Carton (à droite), avaient assassiné Carton, débitant de Pontoise. Le neveu (Rouveyres), principal coupable, ainsi que le fils ont été acquittés comme ayant agi sans discernement. (R.)